



Le programme Pour et Sur le Développement Régional en Bourgogne (2007-2012)

Le 31 mai 2012

Bilan

*Sandrine Petit, Jacques Caneill
Avec le concours
de la cellule d'animation du programme PSDR Bourgogne,
des porteurs de projets PSDR et
des experts régionaux et nationaux.*



Ce rapport propose un bilan du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) Bourgogne. Il retrace sa genèse et son déroulement, depuis la construction de l'appel à projets fin 2006-début 2007 jusqu'au forum de restitution des travaux le 7 février 2012.

Il fait état des activités d'animation et de recherche du programme, brièvement du contenu des recherches (explicité dans les rapports de recherche et dans les synthèses '4 pages' des projets régionaux), plus largement des débats qu'elles soulèvent, notamment ceux du forum de restitution, enfin des éléments permettant d'apprécier la qualité des travaux menés.

1. Les enjeux du développement régional vus par l'appel d'offre du PSDR

La Bourgogne s'avère être une région plus agricole que la moyenne française. L'agriculture est diversifiée avec de l'élevage bovin viande (30% des exploitations professionnelles), des grandes cultures (26%) et de la viticulture (19%). Mais cette agriculture reste fragile : le nombre d'exploitations a diminué, elle est insérée dans des marchés mondialisés, les structures de plus en plus grandes sont difficiles à transmettre, elle doit définir de nouveaux modèles agricoles plus respectueux de l'environnement. La dynamique agro-industrielle est plus ou moins liée aux productions agricoles régionales selon les filières. Pour les entreprises régionales emblématiques de l'alimentaire, les matières premières viennent de l'extérieur de la région (cassis) ou du pays (moutarde) ; inversement les matières produites localement sont transformées ailleurs. La Bourgogne est une des régions françaises les moins densément peuplées (51 habitants par km²) et ayant une croissance démographique faible. La répartition de la population est très inégale. Les principales villes (Dijon, Chalon) concentrent la population et développe une frange d'espaces péri-urbains. Il existe un maillage de villes petites et moyennes non homogène mais certaines zones rurales à très faible densité voient populations et activités décroître.

Le programme Pour et Sur le Développement Régional (2007-2011) en Bourgogne a été conçu pour répondre à ces enjeux selon 4 axes :

AXE 1. Devenir des systèmes de culture, d'élevage et de la forêt : maîtrise des pratiques et diversification des productions dans un souci de durabilité.

Une évolution des modes de production agricole à l'échelle de la Région Bourgogne est nécessaire pour promouvoir un meilleur respect de l'environnement et une durabilité des exploitations agricoles. Cet axe témoigne de cette nécessité qui représente une inflexion importante pour les systèmes de culture et d'élevage. Les recherches que l'axe entend promouvoir visent à accompagner ces changements, notamment en favorisant la maîtrise des pratiques agricoles dans un souci de maintien de la qualité des sols et des ressources en eau, mais aussi en tenant compte des changements globaux (climat, émission de gaz à effet de serre, ...). Les aspects socio-économiques de ces évolutions, notamment l'acceptabilité par systèmes de production et par les exploitants, devront également être attentivement examinés dans les projets (cf. questions transversales). Une originalité de cet axe tient à une articulation qui s'avérera de plus en plus prégnante dans les années à venir, celle des relations entre l'environnement et la santé humaine. Les problématiques concernent aussi bien les systèmes agricoles de grandes cultures, de viticulture et d'élevage, mais aussi la gestion forestière.

AXE 2. Stratégies d'innovation et de valorisation des produits alimentaires dans les filières de bourgogne.

Cet axe se structure autour de deux questionnements auxquels les recherches apporteront des éléments :

- un premier questionnement porte sur la stratégie générale d'un système agro-alimentaire à l'échelle de la Bourgogne.
- un second questionnement porte sur les différentes qualités des produits alimentaires de Bourgogne.

Dans une situation de concurrence exacerbée sur les marchés, on peut s'interroger sur le rôle de critères non alimentaires tels que les références au territoire, au respect de l'environnement, dans la construction de cette qualité et dans la création de valeur ajoutée. La référence à la Bourgogne peut-elle être une référence pertinente dans la valorisation des produits alimentaires locaux ? Qu'apporte-t-elle par rapport à d'autres critères de définition de la qualité des produits ?

Cet axe encourage la prise en compte des différents opérateurs des filières, incluant les consommateurs et les collectivités territoriales, afin de renforcer l'exploration du lien entre les filières agro-alimentaires et le territoire de Bourgogne. De même, il incite à examiner ensemble : les attentes et les représentations des consommateurs, l'évolution de cahiers des charges des productions vers davantage de respect de l'environnement et un lien renforcé au terroir, et les qualités sensorielles des aliments. Le lien entre industries alimentaires et agriculture est un enjeu fort de cet axe.

AXE 3. Acteurs, politiques publiques et recompositions territoriales. Le rôle de l'agriculture dans le développement des territoires.

Les recherches attendues sur ce troisième axe seront conçues dans le souci d'apporter aux collectivités territoriales, aux services de l'Etat en Région et aux différentes organisations intervenant dans le champ du développement agricole et rural des éléments pour une meilleure pertinence et efficacité de leurs actions et des politiques publiques qu'ils mettent en œuvre. Les problèmes que ces recherches devront contribuer à résoudre concernent les modalités d'intervention d'une part et la compréhension des mécanismes de

développement d'autre part. Sur le premier point, les axes de recherche privilégiés s'organisent autour de trois dimensions : (1) l'intérêt et les conditions de mise en œuvre des démarches « participatives », « prospectives » et « multi-acteurs » dont se réclament de plus en plus les politiques de développement ; (2) les difficultés de coordination de ces politiques, compte tenu de la diversité d'approches (territoriale ou sectorielle) et des niveaux d'élaboration et de mise en œuvre (local, départemental, régional) ; (3) l'évaluation de la pertinence et de l'impact, en termes économiques mais aussi environnementaux et sociaux, des politiques de développement agricole et rural. Sur le second point, les recherches proposées devront contribuer à une meilleure connaissance des conditions de l'émergence et de la consolidation des dynamiques de développement local. Ces deux types de questions pourront être traitées sous la forme d'analyses menées à l'échelle régionale ou à partir d'études de cas menées à une échelle infra-régionale, pour explorer comment les acteurs locaux sont susceptibles d'élaborer des solutions originales aux problèmes de développement auxquels ils sont confrontés.

AXE 4. Espaces ruraux sensibles : enjeu agricole, enjeu de nature, enjeu de développement.

Cet axe correspond au souhait de voir étudiés les enjeux de développement agricole et territorial propres à certains espaces particuliers. Deux cas de figure sont privilégiés : les espaces à faible densité de population et/ou d'activités, d'une part, et ceux en situation périurbaine, d'autre part. Dans le premier cas, on s'attache aux zones où les activités économiques notamment le nombre d'exploitations agricoles déclinent et/ou marquées par un relatif enclavement, par rapport aux infrastructures de transport et aux pôles d'emploi. L'engrenage d'une baisse d'activité, qui entraîne un déclin de la population et une disparition des services de proximité accentuant cette baisse et ce déclin amène à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour en sortir. Dans le second cas, il s'agit de mettre l'accent sur les territoires ruraux fortement contraints par l'extension urbaine, dans lesquels la confrontation des enjeux agricoles, environnementaux et de développement est vive et conduit à des tensions sur l'usage du sol.

Deux questions transversales à ces axes ont été ajoutées : la première sur le changement climatique considéré comme un enjeu majeur devra être intégrée en particulier dans les réflexions de l'axe 1 ; la seconde porte sur les critères de durabilité des exploitations agricoles et forestières qui doivent articuler les dimensions économiques, sociales et environnementales.

Le contenu de ces axes est le fruit du travail de la cellule d'animation du programme qui a rédigé suite au forum PSDR du 16 février 2007 le document d'appel à projets, qui est devenu le cadre de référence du programme.

Quant à l'esprit du programme, la production de connaissances « sur » le développement régional s'accompagne d'un souci d'utilité c'est-à-dire que ces connaissances puissent être utilisées par les acteurs régionaux qu'ils soient agriculteurs, agents de développement, élus, instituts techniques, chambres d'agriculture, industriels, administrations et collectivités : c'est-à-dire des recherches « pour » le développement régional. L'originalité du programme et de son dispositif réside dans une pratique de la recherche particulière, celle d'une recherche tournée vers l'action et menée en partenariat « avec » les acteurs régionaux.

2. Le champ des recherches

Les projets de recherche

Un appel à projets a été lancé en 2007, avec une première phase d'appel à manifestations d'intérêt qui a reçu 24 déclarations d'intention de participer. Finalement, 8 projets de recherche-développement ont été déposés et 4 d'entre eux ont été retenus après évaluation par le conseil scientifique national du programme PSDR, présidé par Antoine Bailly, géographe, spécialiste de science régionale, professeur émérite de l'Université de Genève.

Les projets ont été co-financés à parité par l'INRA et le Conseil régional de Bourgogne. Ils ont rassemblé une quarantaine de chercheurs et une quarantaine de partenaires du développement (organisations professionnelles agricoles, Etat, région, collectivités locales, associations, etc.) (cf. tableau 1). Les projets tout comme le programme, sont menés dans la perspective de renforcer les liens de partenariat entre les sphères de la recherche et du développement régional.

Les quatre projets retenus sont les suivants :

- **PROFILE** : « Potentiels et leviers pour développer la production et l'utilisation des protéagineux dans le cadre d'une agriculture durable en Bourgogne », sous la responsabilité de Gérard DUC, UMR LEG, INRA.
- **INNOVFIL** : « Innovation et compétitivité des entreprises et des filières : quels obstacles ? quelles dynamiques territoriales » sous la responsabilité de Corinne TANGUY, UMR CESAER, AgrosupDijon-INRA. Collaboration avec Midi-Pyrénées et Aquitaine.
- **REGIAB** : « Analyse des politiques de développement rural en Auvergne et Bourgogne. Pour un pilotage efficace de l'action régionale » sous la responsabilité de Marielle BERRIET-SOLLIEC, UMR CESAER, AgrosupDijon-INRA. Projet inter-régional avec l'Auvergne.
- **TERAGRI** : « Agriculteurs et territoires : quelles inscriptions pour quel développement ? » sous la responsabilité de Yannick SENCEBE, UMR CESAER, AgrosupDijon-INRA.

Chaque projet a rédigé un rapport de synthèse, remis le 15 décembre 2011. Il a été soumis à l'évaluation du conseil scientifique national PSDR qui rendra son appréciation sur la qualité des recherches en juin 2012.

Projet	PROFILE	INNOVFIL	TERAGRI	REGIAB
Nbre laboratoires	6	2	3	4
Nbre chercheurs + techniciens	12 + 4	4	10	16
Nbre organismes partenaires	11	6	15	8
Nbre professionnels	25	6	15	14

TABLEAU 1 : NOMBRE DE LABORATOIRES ET D'ORGANISMES PROFESSIONNELS PARTICIPANTS AUX PROJETS DU PSDR BOURGOGNE

ETP en mois		PROFILE	INNOVFIL	TERAGRI	REGIAB	Total
ETP INRA Dijon	CR, IE, IR, DR, Doc, Post-doc	18	20	12		50
	Technicien, adjoints	9,75				9,75
ETP AgrosupDijon	CR, IE, IR, DR, Doc, Post-doc	8,5	30	21	18	77,5
Université de Bourgogne, ESC Dijon	CR, IE, IR, DR, Doc, Post-doc	6	6			12
ETP INRA (hors region Bbgne)	CR, IE, IR, DR, Doc, Post-doc	2		6		8
ETP Univ, CNRS, grandes écoles, hors Région				6	12,3	18,3
Cemagref	CR, IE, IR, IGRF, DR, Doc, Post-doc				33	33
Stagiaires	Master, ingénieur, BTS	14,5	24	30	62	130,5
CDD	IE	3	4,75	3		10,75
Organismes partenaires		10,75	NC	NC	2	12,75
TOTAL		72,5	84,75	78	127,3	362,55

TABLEAU 2 : NOMBRE D'EQUIVALENT TEMPS PLEIN (EN MOIS) CHERCHEURS DECLARES DANS LES PROJETS PSDR BOURGOGNE

Les thèmes non couverts

Les thèmes agro-alimentaires ne seront pas couverts par le programme ; les projets sur la viande, sur les vins rouges et sur les fromages de Bourgogne n'ayant pas été validés par le conseil scientifique. La Bourgogne n'ayant pu participer qu'à la seconde vague de l'appel d'offre PSDR de l'INRA, les projets n'ont pu présenter une seconde version améliorée. Il en va de même pour le projet sur les sols viticoles de Bourgogne.

Quant à l'élevage, très présent dans le précédent programme PSDR Bourgogne, aucun projet sur les systèmes d'élevage ne s'est concrétisé malgré l'organisation d'un atelier sur l'élevage le 29 janvier 2007 destiné à

favoriser la rencontre entre les acteurs et chercheurs de Bourgogne et les chercheurs zootechniciens de Clermont-Ferrand.

Le 16 octobre 2007, a été organisée une réunion sur la « Gestion durable de la ressource forestière et le changement climatique en Bourgogne », à Dijon pour intégrer les préoccupations concernant la forêt dans le cadre PSDR. La réunion a réuni 35 participants de la forêt privée et publique. Trois chercheurs de l'INRA d'Orléans et de Nancy ont participé à la réunion, ainsi que deux chercheurs du laboratoire de climatologie de l'Université de Bourgogne. Une question commune s'est dessinée « Quel renouvellement des peuplements en Bourgogne ? ». Toutefois le calendrier s'est avéré trop serré pour présenter un projet à la Région (la date butoir étant le 1^{er} novembre 2007 et 2 janvier 2008 pour l'INRA –PSDR).

3. Le pilotage régional

L'instance de pilotage et d'animation du programme est la cellule d'animation ; elle rassemble les sphères de la recherche et du développement avec des représentants du Conseil régional de Bourgogne (direction de la recherche et direction de l'agriculture et du développement rural), de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, de la DRAAF, du pôle de compétitivité VITAGORA, de ALTERRE Bourgogne, Agence régionale de développement soutenable, enfin de l'INRA et d'AgroSupDijon (les différentes disciplines et axes de recherche sont représentés) (cf. annexe 1 : liste des membres de la cellule d'animation). Un comité de pilotage composé des directeurs ou présidents de ces structures a été convoqué au moment du choix des projets.

Depuis mars 2006, les prémices du nouveau programme, jusqu'au 2 avril 2012, moment de bilan, la cellule d'animation s'est réunie autour de 21 séances de travail. Ces séances ont été consacrées à la définition des orientations du programme lors de l'élaboration de l'appel d'offre puis à accompagner l'animation du programme tout en construisant des connaissances transversales sur les processus de développement agricole et rural. L'objet des réunions était à la fois organisationnel et scientifique. La cellule d'animation a été la cheville ouvrière du projet d'animation du programme. Elle a joué un rôle clé dans le bon déroulement du programme. La composition mixte chercheurs et représentants institutionnels et professionnels a permis de conserver l'esprit partenarial de PSDR. La participation de ses membres a été active et constante. Toutefois, en toute fin de programme, les agendas étant au fil des années de plus en plus chargés, la participation a été plus faible.

L'animation du programme et le fonctionnement de ses instances sont assurés par un poste à mi-temps d'ingénieur de recherche financé par l'INRA, département SAD, confié à Sandrine Petit. Dans le cadre du projet d'animation décrit ci-après, un poste d'ingénieur contractuel (Bénédicte Faivre) est venu renforcer la personne permanente, pendant 14 mois, avec un co-financement INRA – Conseil régional de Bourgogne. Pour l'INRA, le programme est placé sous la responsabilité du président du centre de Dijon. Le lancement du programme a été assuré par Jacques Brossier puis l'ensemble de la mise en œuvre a été suivie par Jacques Caneill jusqu'à fin juin 2012. Patrick Etiévant, président de centre depuis octobre 2011, prend en charge la phase de transition vers un nouveau programme.

Pour le Conseil régional de Bourgogne, c'est la direction de la recherche qui finance les projets de recherche ; toutefois compte tenu des sujets liés aux préoccupations agricoles et territoriales, la direction de l'agriculture et du développement rural est membre de la cellule d'animation et des comités de pilotage des projets. La direction de l'aménagement du territoire s'est impliquée dans les projets TERAGRI et REGIAB. La direction de l'environnement et la direction de l'agriculture ont été associées à la réflexion prospective.

4. L'animation du dispositif

Le projet d'animation transversale du programme PSDR vise à capitaliser et mutualiser les résultats des 4 projets retenus dans le cadre de ce programme et d'imaginer une façon de les traduire dans l'action régionale. Il propose un nouveau cadre d'interprétation des quatre projets et une démarche méthodologique et théorique originale qui vise une lecture des processus d'innovation et de développement de l'agriculture, l'agro-alimentaire et des espaces ruraux de Bourgogne sur le long terme. Ce projet d'animation a bien deux types de finalité : une finalité cognitive, celle de capitaliser la connaissance de l'agriculture, l'agro-alimentaire et des espaces ruraux de Bourgogne acquise au travers des projets PSDR, et une finalité stratégique, c'est-à-dire une contribution du programme PSDR à la définition d'orientation dans les politiques régionales de recherche et/ou de développement.

La démarche du projet s’ancre dans un constat : le contexte actuel regorge d’incertitudes de plusieurs ordres, qui rendent les choix de développement difficiles. Ce sont des incertitudes économiques : les fluctuations sur les marchés mondiaux, la pérennité des entreprises est incertaine, les collectivités locales qui ont souvent des politiques de soutien à l’implantation d’entreprises semblent démunies pour infléchir les décisions de délocalisation prises hors région par des groupes multinationaux. Sur un plan écologique, les stagnations dans les rendements de production céréalière, les demandes de la société vis-à-vis d’une meilleure prise en compte de l’environnement et des réglementations devenant de plus en plus complexes et contraignantes, incitent à s’orienter vers d’autres modes de production, mais la profession agricole peine à prendre un tel tournant. Enfin sur le plan social, la relation ville - campagne est à repenser. L’agriculture n’a plus le même poids politique et social dans les espaces ruraux. La ville semble un moteur de transformation des espaces ruraux qui ont du mal à infléchir seuls les logiques de mobilité des populations et des activités.

Nous faisons l’hypothèse que ce contexte fait d’incertitudes est propice à l’innovation et à des changements dans les modèles de développement agricole et rural. C’est pourquoi, nous avons conçu l’animation du programme PSDR Bourgogne autour des notions d’innovation et de modèles de développement, traitées à travers deux séminaires. Puis nous avons conçu un troisième temps de réflexion, une démarche de prospective permettant d’imaginer des scénarios d’évolution de l’agriculture donnant à voir différentes manières de renouveler les référentiels de développement et d’identifier leurs enjeux et défis pour demain (cf. figure 1). Nous avons structuré notre réflexion autour de deux hypothèses :

- (i) la capacité à accroître l’autonomie dans le développement régional suppose des formes variées d’innovations : techniques, technologiques, organisationnelles, institutionnelles ;
- (ii) la capacité de développement régionale repose sur la diversification et le renouvellement des référentiels des acteurs des territoires.

L’ambition de cette animation était d’avoir une approche critique des liens entre innovation et développement qui méritent d’être explicités, en particulier la relation de l’innovation au développement régional. Il s’agissait de réfléchir à quelles conditions un processus d’innovation peut contribuer à un processus de développement.

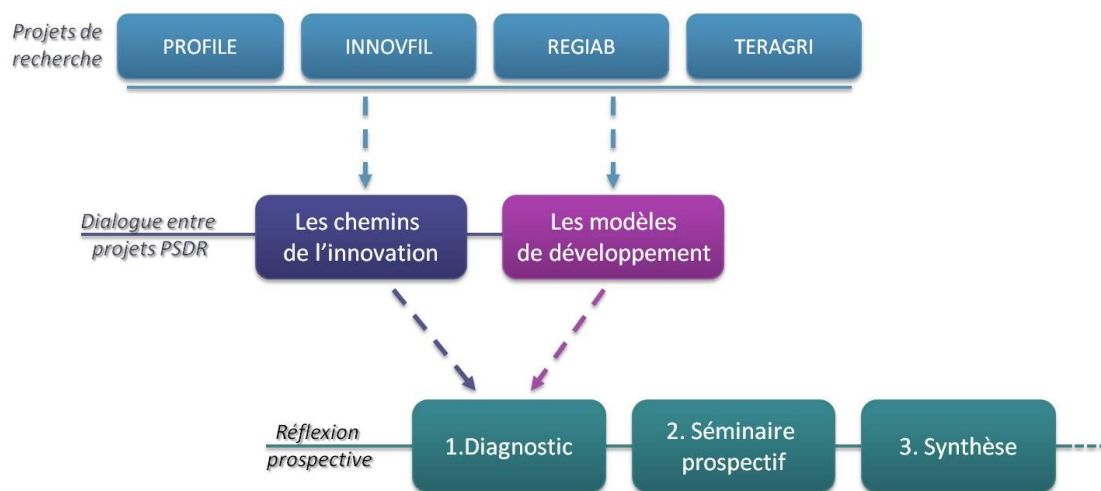
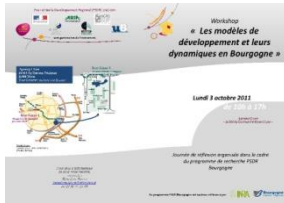


FIGURE 1 : LE PROGRAMME PSDR BOURGOGNE ET SON ANIMATION TRANSVERSALE



Le séminaire « Les chemins de l’innovation »

Une réunion élargie de la cellule d’animation avait initié cette réflexion sur l’innovation le 25/09/2008. Un séminaire « les chemins de l’innovation » a été organisé le 18 février 2011. La conférence inaugurale « Innovation et nouvelles territorialités: quel développement pour les espaces régionaux? » a été donnée par Jacques Fache, professeur de géographie de l’université d’Angers. Puis les équipes des projets PSDR ont contribué sous forme d’exposés ou par leur participation à la table ronde à la réflexion sur les types d’innovation et leurs conditions d’émergence. Le séminaire a réuni environ 80 personnes. Le contenu de la journée a été synthétisé et vulgarisé sous la forme d’un livret de 8 pages (cf.annexe 2).



Le workshop « Les modèles de développement et leurs dynamiques en Bourgogne »

L'atelier a réuni une trentaine de personnes : des membres des équipes chercheurs et acteurs des 4 projets ainsi que des membres de la cellule d'animation. L'objectif était d'identifier des modèles de développement en Bourgogne puis de s'interroger si ces modèles étaient tendanciels ou de rupture (cf. annexe 3). Partant de l'hypothèse qu'une diversité de modèles est un facteur de résilience, nous souhaitions interroger les formes de cohabitation, d'hybridation et de synergie entre modèles et connaître qui sont les acteurs actifs dans la création de modèles de développement, quelle marge de manœuvre ont-ils.

La réflexion prospective



Afin de capitaliser la connaissance de l'agriculture, l'agro-alimentaire et des espaces ruraux de Bourgogne acquise au travers des projets PSDR et de contribuer via le programme PSDR à la définition d'orientations dans les politiques régionales de recherche-développement, nous avons conçu une démarche de prospective sur les voies d'innovation et de développement de l'agriculture dans les territoires. Le travail de prospective est fondé sur une « mise en image » de l'évolution de l'agriculture bourguignonne, dans ses relations à l'aval et aux territoires. Elle permet d'explicitier les référentiels de développement des acteurs et leurs systèmes d'action pour envisager une pluralité de voies de développement possibles. Cette mise en images est une démarche synthétique qui simule des situations futures pour permettre aux acteurs régionaux, incluant les chercheurs, de prendre du recul sur les transformations en cours et d'augmenter leur capacité à les interpréter puis leur capacité à agir dans leurs domaines respectifs.



La réflexion prospective a fait l'objet d'un premier débat au sein de la cellule d'animation le 10 décembre 2007. Pour instruire la faisabilité de la démarche, nous avons invité Philippe Perrier-Cornet à donner une conférence le 10 mars 2008 intitulée « La démarche prospective et son application à l'espace rural ». Elle a été suivie d'un long travail de la cellule d'animation pour définir les objectifs de cette réflexion. Trois principaux objectifs ont été retenus : (1) Capitaliser et interpréter les connaissances produites par PSDR ; (2) Dégager des enjeux pour le territoire bourguignon et tester la robustesse de ceux soulevés par les projets ; (3) Mieux comprendre les systèmes d'acteurs et identifier les moyens de l'action. La démarche prospective a été mise en oeuvre avec l'appui d'un cabinet spécialisé en prospective, l'AsCA, en la personne de Xavier Poux. Ce cabinet a été choisi suite à l'ouverture d'un marché public par l'INRA. La réflexion prospective s'est construite en trois temps :

- un « diagnostic » visant à élaborer une vision transversale de l'agriculture Bourguignonne, en croisant une analyse documentaire et les regards des chercheurs PSDR et des destinataires des recherches ; ainsi dix-sept entretiens ont été conduits auprès d'une diversité d'acteurs régionaux (cf. annexe 1). Deux séminaires transversaux portant sur « les chemins de l'innovation » et « les modèles de développement » (février et octobre 2011) ont apporté des éclairages complémentaires pour constituer ce qu'on appelle la « base » dans les méthodes de la prospective ;
- un séminaire de deux jours, qui s'est tenu les 17 et 18 novembre 2011, consacré à l'élaboration par des acteurs principalement bourguignons (une vingtaine de personnes) de scénarios contrastés du développement agricole à l'horizon 2030 ;
- une analyse des scénarios contrastés, consistant à faire ressortir les enseignements transversaux qui émergent du « détour par le futur » que permet la prospective : soit 4 enjeux et 11 défis.

Un rapport d'une quarantaine de pages restituant l'ensemble de l'étude a été élaboré ainsi qu'une plaquette de synthèse format 4 pages. Ils sont disponibles sur le site du programme : <http://www.psdربولogne.org/a-travers-des-actions/Prospective>



Le forum de bilan du 7 février 2012

Le forum de restitution et de mise en débat des résultats du programme s'est déroulé le 7 février 2012. Il a réuni plus d'une centaine de participants (120 inscrits) dont une majorité de professionnels, notamment d'institutions publiques du développement

agricole et rural (cf. annexe 4 : liste des participants). La matinée a été consacrée à la présentation des résultats des 4 projets de recherche selon deux sessions :

Session 1 : L'agriculture dans les territoires : engagement des acteurs et leviers des politiques ; avec la contribution des projets TERAGRI et REGIAB.

Session 2 : Les filières et le territoire : innover dans les entreprises et les systèmes de production agricole ; avec la contribution des projets INNOVFIL et PROFILE.

Puis l'après-midi, la prospective de l'agriculture de Bourgogne à l'horizon 2030 a été présentée. Le regard de deux « experts » avait été sollicité. Il s'agit de Jean Pluinage, socio-économiste, directeur de recherches à l'INRA et Jean-Pierre Tillon, directeur scientifique de InVivo, premier groupe coopératif français.

Puis, Jacques Caneill a animé une table ronde qui a réuni :

- Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne
- Gérard Million, directeur scientifique Dijon-Céréales et Vitagora©
- Jacques Rebillard, vice-président, Conseil régional de Bourgogne
- François Roche-Bruyn, secrétaire général pour les affaires régionales, Préfecture de région.
- André Torre, directeur du programme PSDR national, INRA

Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional de Bourgogne, a conclu la journée.

5. La communication autour du programme

La communication s'est organisée autour de la construction d'une identité visuelle du programme, la mise à disposition de ses activités et de son contenu via un site web et enfin la présentation auprès de différentes assemblées.

La définition du visuel du programme

Dès le début du programme en Bourgogne, la cellule d'animation prévoit de donner une identité visuelle au programme. Le logo est conçu en mars 2007 avec l'appui de DIGITAL concept. Il existe en format visuel et en format logo, en version couleur et en noir et blanc. Ce logo sera ensuite repris et décliné par le programme national PSDR et les autres régions PSDR.

Le site Web du programme

Le site web du programme a été conçu en octobre 2010 par Bénédicte Faivre. Il synthétise les fondamentaux du programme et permet à un public large de prendre connaissance des résultats: les 4 pages de synthèse des projets et la réflexion prospective sont téléchargeables sur le site. Il est aussi une base de ressources de documents divers et informe sur des séminaires ou colloques en lien avec les thématiques du PSDR.



www.psdrbourgogne.org

La présentation du programme et de ses résultats

Le programme a suscité l'intérêt des acteurs régionaux de l'agriculture et du développement rural. Il a été présenté lors de réunions organisées par les institutions suivantes :

- **La Chambre d'agriculture de Bourgogne**
 - o Le COREDEF (Comité d'orientation « Recherche Développement Formation » composé de membres de chambres d'agriculture, d'autres organisations professionnelles agricoles, DRAAF,...)
 - Présentation du programme PSDR le 8/11/2008
 - Présentation de la réflexion prospective le 20/05/2011

- Le Bureau de la Chambre composée des présidents et directeurs des chambres départementales et régionale :
 - Présentation de la réflexion prospective le 11/07/2011.
- **La DRAAF**
 - Comité de suivi FEADER : Présentation du programme PSDR et du projet REGIAB le 18/06/2009
 - COREAMR (Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural) : présentation de la réflexion prospective le 01/07/2011.
- **Le conseil scientifique du centre INRA de Dijon** : présentation du programme PSDR le 26/06/2008 et de son bilan auprès des directeurs d'unités le 22/03/2012.
- **La CRECEP** : présentation du programme le 13/06/2007.
- **Le GIS Agrale** : intégration du programme PSDR dans les documents de présentation du GIS.
- **L'Accueil d'une mission du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)** composée de neuf personnes du MAPAQ, de Municipalité Régionale de Comté, de l'Union des



producteurs agricoles (UPA). Son objectif était de travailler sur l'articulation entre les activités agricoles et les territoires. La délégation a été accueillie par Sandrine Petit, Jacques Caneill, Francis Aubert, André Leseigneur, Pierre Pasdermandjian pour l'INRA et AgrosupDijon. Après des exposés en salle, la délégation a visité le Pays de l'Auxois Morvan, une exploitation agricole et le centre d'élevage du cheval de l'Auxois à Bierre-les-Semur. Un compte-rendu de mission a été élaboré par le MAPAQ.

6. La valorisation scientifique et opérationnelle

6.1. La valorisation scientifique

Les 4 projets PSDR ont donné lieu à 62 publications, dont 3 articles dans des revues internationales à comité de lecture et 10 dans des revues nationales à comités de lecture. Ces revues sont les suivantes : Canadian Journal of Regional Science, Regional Studies, Revue de la régulation, Economie rurale, Revue d'économie régionale et urbaine, Politique et management public, Géographie Economie et Sociétés, Innovations, Terrains et Travaux, Innovations agronomiques.

Les résultats viennent d'être synthétisés et donc la valorisation scientifique en est à ses débuts. Il y a eu 44 communications lors de colloques ce qui laisse présager que ces communications pourront être transformées en articles pour une partie d'entre elles. On peut noter que, parmi ces communications, beaucoup sont multipartenaires et multidisciplinaires, c'est-à-dire dans l'esprit PSDR. Toutefois, de telles communications peuvent rencontrer des difficultés à être valorisées dans le champ académique puisque les revues sont plutôt disciplinaires et les collaborations entre des auteurs d'horizons divers, si elles produisent des travaux originaux, trouvent plus difficilement des lieux de publication.

Le programme PSDR a pu être présenté lors de congrès internationaux au Canada, en Chine, Allemagne, Suisse, Italie, Royaume Uni.

Diffusion	Type de publication	Total	Dont publications multipartenaires	Dont publications mono-partenaires	Dont publications interrégionales	Dont publications interdisciplinaires
International	Revue à comité de lecture	3 (+ 1 soumis)	1	2		
	Ouvrages ou chapitres d'ouvrage	3		3		
	Communications (conférence)	13	1	9		2
France	Revue à comité de lecture	10 (+ 1 soumis)	5		1	6
	Ouvrages ou chapitres d'ouvrage	2				
	Communications (conférence)	31	15	4	5	14
TOTAL		62	22	18	6	22

TABEAU 3 : LA VALORISATION SCIENTIFIQUE DES PROJETS DU PSDR BOURGOGNE

Un des points saillants du programme est son articulation forte avec le monde professionnel du développement et avec celui de la formation d'ingénieurs. Tous les projets ont constitué à leur démarrage un comité de pilotage mixte associant chercheurs et professionnels. Ces comités de pilotage se sont réunis au moins une fois par an voire davantage. Ils ont été un lieu d'échanges de proximité entre les chercheurs et les destinataires des recherches. Cette collaboration a suscité l'intérêt des professionnels pour solliciter les chercheurs dans leurs propres lieux de débat : ainsi INNOVFIL a participé aux matinales de l'innovation de Bourgogne Innovation et de la Chambre de commerce et d'industrie ; TERAGRI aux assemblés de l'AFIP et de la SAFER ; REGIAB au comité FEADER, au réseau européen d'évaluation et de développement, au réseau rural d'Auvergne et de Bourgogne ; PROFILE au comité scientifique de l'UNIP, au Conseil économique social et environnemental de Bourgogne, aux Carrefours de l'innovation agronomique, au réseau Systèmes de culture innovants, etc.. Les chercheurs de REGIAB ont été sollicités à titre d'experts par les Ministères de l'agriculture, de l'écologie et la Commission européenne. Tous les projets ont participé aux animations régionales de communication et de mise en débat des travaux PSDR (par ex. : séminaire les chemins de l'innovation, atelier de prospective, forum du 7 février 2012).

	Nombre et années	Partenaires impliqués	Cible	Format	Porteur
Journées thématiques	25	Partenaires et membres de la cellule d'animation Bourgogne Membres projets PSDR Bourgogne DRAAF, Conseil Régional Bourgogne AFIP Enseignement-recherche- Production -Utilisation-décideurs-	Partenaires professionnels et institutionnels du programme PSDR Acteurs régionaux, Institutionnels et chefs d'entreprises de l'agroalimentaire, filières chercheurs, élus, chargés de mission Leader. Filière	Journée d'étude, séminaires, workshop	Animation PSDR Bourgogne Partenaires projet PSDR
Guides méthodologiques	4	DRAAF, Conseils Régionaux, ASP Equipes de recherche PSDR	Equipes de recherche et acteurs régionaux Large PSDR national	Support de vulgarisation posters	
Brevets					
Licences d'exploitation					
Créations d'entreprises ou essaimage					
Autres : comités de pilotage, 4 pages	17	Partenaires des projets PSDR Cellule animation PSDR Bourgogne	Partenaires professionnels des projets de recherche Cellule animation Décideurs régionaux, nationaux et européens	Expertise 4 pages	Equipes de recherche PSDR

TABLEAU 4 : ACTIVITES DE VALORISATION ET MISE A DISPOSITION DES CONNAISSANCES PAR LES PROJETS DU PSDR BOURGOGNE

6.2. La valorisation opérationnelle et par la formation

La formation par la recherche des étudiants est une dimension forte des projets, probablement liée au pilotage de 3 projets sur 4 par des enseignants-chercheurs d'AgrosupDijon. Soulignons la soutenance de 31 mémoires de fin d'études liés à des projets PSDR, mémoires d'ingénieurs et de Master 2 recherche ou professionnel. Environ 180 étudiants ont participé à des études de cas des projets PSDR, ceci aux niveaux de première, seconde et troisième année d'école d'ingénieurs. Enfin, signalons pour REGIAB la mise en place de formation pour les personnels du Ministère de l'agriculture, pour des agents de développement des territoires et à venir pour les membres du réseau rural Bourgogne.

	Nombre (de 2009 à 2011)	Partenaires impliqués	Cible	Format
Thèses	1 en cours	CRAPE Rennes / CNRS		
Mémoires de fin d'étude	31	DRAAF, Conseils Régionaux, ASP Pays AgrosupDijon INRA Chambre d'agriculture de Bourgogne	Etudiants 3 ^{ème} année ingénieur (Agrosup, ENSAT, ESITPA), formation continue et master 2 (Dyntar Clermont, , Consuite projet Dévt Territoiral, Grenoble)	Mémoire de 4 à 6 mois
Création de formations	2	DRAAF, Conseil Régional et ASP Auvergne	Personnels MAAPRAT et acteurs du développement territorial	3 sessions de 2 et 3 jours
Création de modules de formation Création de supports pédagogiques diffusables	8	Pays Chalonnais	Etudiants 3 ^{ème} année ingénieur et de master 2, Auditeurs en mastère spécialisé Master ECOPA (IPEF)	2 semaines module « Politiques territoriales et dynamiques rurales »
Autres Travaux de groupe d'étudiants	14	DRAAF et Conseil Régional de Bourgogne ; Pays de Bourgogne	Etudiants ingénieurs de 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et de 3 ^{ème} année, étudiants Erasmus et brésiliens, et de master 2	Encadrement de missions d'étude ; organisation d'études de cas

TABLEAU 5 : CONTRIBUTION A LA FORMATION DES PROJETS DU PSDR BOURGOGNE



Enfin, chaque projet a réalisé une plaquette de synthèse des résultats des recherches, destinée à faire connaître le travail effectué. Ces plaquettes facilitent l'identification des chercheurs et de leurs compétences. C'est aussi une première mise à disposition des résultats dont le caractère synthétique invite à des approfondissements.

7. L'articulation entre le programme régional et le dispositif national

7.1. Les groupes transversaux

L'animation du programme national PSDR a constitué trois groupes de travail transversaux visant à mêler les équipes et les travaux des 36 projets et des programmes régionaux. Les trois groupes sont les suivants :



Formes du développement régional et territorial

Animateurs : André Torre et Frédéric Wallet

Le groupe 'Formes du développement' répond à deux objectifs : la connaissance des concepts et modèles de développement, et la compréhension des types d'actions et de politiques de développement menés au niveau régional ou territorial. Il s'adresse aux chercheurs souhaitant approfondir leur compréhension des problématiques de développement régional et territorial.



Gouvernance et développement territorial

Animateurs : André Torre et Eduardo Chia

L'objectif du 'Groupe Gouvernance et Développement des Territoires' (GDT) est d'étudier le rôle joué par la gouvernance dans les processus de développement territorial, à travers la question foncière. Sa méthode consiste en la confrontation et la mise en débat des travaux conduits dans le cadre du Programme PSDR 3.



Partenariats et modes de recherche PSDR

Animateurs : Christophe Soulard et Sandrine Petit

L'objectif du groupe PARME est de créer un lieu de capitalisation des apports scientifiques et opérationnels des recherches en partenariat promues dans PSDR. Son domaine d'application est la diversité des partenariats qui s'établissent aujourd'hui entre recherche, innovation et développement aux échelles locale et régionale. Sa méthode est la mise en regard de différents modes de recherche en partenariat pratiqués, dans le programme PSDR en particulier, mais aussi dans d'autres programmes et expériences en région.

Le projet TERAGRI a participé aux réunions du groupe « GDT ». Marielle Berriet-Sollicec a présenté le projet REGIAB à une journée du groupe « Formes du développement régional et territorial ». Sandrine Petit anime le groupe PARME ; c'est au titre de cette fonction qu'a été organisé le 18 janvier 2011 à Dijon un atelier PARME réunissant 40 personnes des différents programmes PSDR en région. La journée a donné la parole à de nombreux acteurs du développement qui ont l'habitude de travailler avec la recherche sur des objets de partenariats variés :

- Comment faciliter la rencontre des acteurs socio-économiques et de la recherche ? Le projet C@RTER (Coordination Action en Réseaux pour les Territoires Ruraux).
- Des associations interpellent la recherche – développement : l'expérience des projets Equal CROC et PSDR Coxinel (CIVAM 34 / INRA Sad)
- L'exemple du dispositif RMT. Construire et partager des connaissances pour contribuer au développement de l'agriculture biologique (RMT DevAB)
- L'adaptation au changement climatique en Bourgogne : une approche partenariale et pluridisciplinaire.
- L'accompagnement des acteurs du développement avec les produits de la recherche de PSDR Grand Ouest.
- L'ingénierie territoriale.
- L'implication de la coopérative Dijon-Céréales dans la recherche-développement.
- Construire des outils de valorisation : un défi à relever par les animateurs PSDR.

Elle a été conclue par Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional de Bourgogne. (cf .compte rendu de la réunion en annexe 5)

7.2. L'école chercheurs de Carcans

L'école chercheurs a été organisée par l'équipe d'animation nationale avec le programme PSDR Aquitaine et le Cemagref. Elle s'est déroulée en Gironde à Carcans. L'Ecole avait pour but de renforcer les connaissances sur le développement régional et territorial et les collaborations entre chercheurs et partenaires de PSDR 3. Elle a rassemblé environ 90 personnes. Antoine Bailly, président du conseil scientifique a assisté à l'ensemble de l'école et a conclu la manifestation.

Trois conférences ont été données à cette occasion par :

- Martin Vanier (géographe, UMR PACTE, Université Joseph Fourier, Grenoble) sur «Quels(s) référentiel(s) de développement pour les territoires périurbains et ruraux ? : chercheurs et acteurs en quête de hauteurs »
- Etienne Josien (agronome, UMR Métafort, Cemagref Clermont-Ferrand)« Agronomie et territoire : enjeux et perspectives »
- Vincent Piveteau (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer) «Quand les acteurs de l'aménagement du territoire interrogent les chercheurs : regards sur une pratique en construction ».

Des ateliers thématiques et méthodologiques ont été conduits en parallèle. Une session poster permettait de prendre connaissance des différents projets PSDR. Les projets INNOVFIL et REGIAB étaient représentés par leurs posters et communications.

7.3. Le symposium final de Clermont-Ferrand

Le symposium final du programme PSDR se tiendra à Clermont-Ferrand du 19 au 21 juin 2012. Des communications émanant des 36 projets des programmes PSDR contribueront aux différentes sessions thématiques. Quatre grands experts donneront des conférences plénières : Mark Partridge (économiste, professeur à l'Université de l'Ohio), Jean Boiffin (agronome, directeur de recherche, INRA), Pierre Stassart (sociologue, enseignant-chercheur à l'Université de Liège), Anne Buttimer (géographe, professeur à l'Université de Dublin). Le vendredi 22 juin, une journée « *Quelles pratiques et perspectives pour le partenariat acteurs-chercheurs?* » sera organisée avec le réseau rural d'Auvergne et le réseau rural national pour faciliter le rapprochement entre chercheurs et acteurs autour du développement rural et du développement régional. Une rencontre a eu lieu le 27 mars 2012 entre Jonathan Kirchner, en charge de l'organisation de cette journée visant un public « acteurs professionnels », Brigitte Chossegros, animatrice du Réseau rural de Bourgogne et Sandrine Petit afin de proposer des thèmes à cette journée (Emploi en milieu rural, le rôle de l'expertise, la gestion du foncier, les circuits de proximité, la gestion des compétences, les organisations collectives et l'entrepreneuriat en milieu rural, l'installation des agriculteurs, les nouvelles énergies) d'identifier des personnes ressources et de faciliter la communication de l'invitation auprès d'un public large.

https://colloque4.inra.fr/symposium_psd_r_2012

8. Le partenariat recherche – développement

Le partenariat recherche-développement du programme PSDR Bourgogne s'est décliné à trois niveaux. Au niveau du programme dans son ensemble, le partenariat relie les représentants de l'INRA et d'AgrosupDijon aux représentants élus du conseil régional et de la chambre régionale de Bourgogne, ainsi que les représentants de l'Etat, d'Alterre et de Vitagora. Il s'agit d'un partenariat décisionnel, qui vise à une contribution de la recherche à la formulation des politiques. Le second niveau de partenariat « organisationnel » très actif a été celui de la cellule d'animation, qui a joué un rôle d'interface entre la recherche et les organisations du développement. La cellule d'animation dans une activité continue depuis l'amont du programme jusqu'à son évaluation a occupé une fonction d'intermédiation. Enfin, le troisième niveau est celui des projets relevant d'un partenariat plus « cognitif », pratique et ciblé lié visant la production de connaissances scientifiques et opérationnelles et jouant sur la capacité des actions des professionnels de terrain.

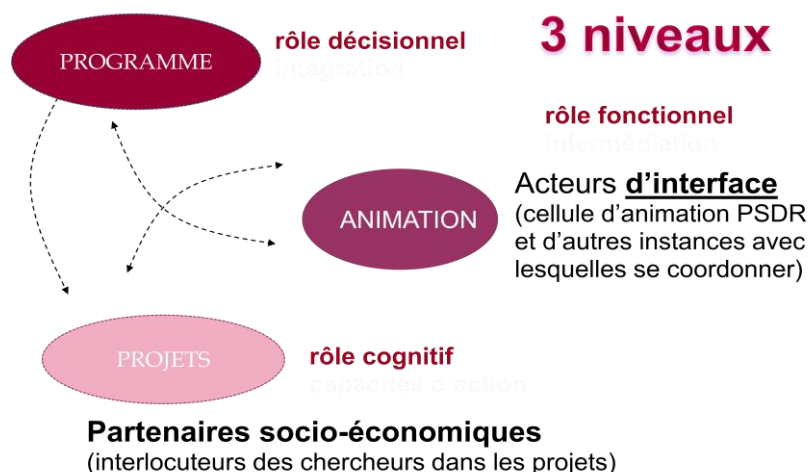


FIGURE 2 : LE PARTENARIAT DANS LE PROGRAMME PSDR (REFLEXION CONDUITE AVEC CHRISTOPHE SOULARD)

La rencontre entre des publics professionnels variés

Une des fonctions, indirecte et pourtant saillante, de PSDR a été de mêler différents publics professionnels. Par exemple, PSDR a été un espace de rencontre entre la profession agricole ou le développement agricole et les territoires. Ceci s'est opéré à la fois dans les projets de recherche eux-mêmes et de façon nette lors des journées régionales PSDR. C'est aussi un lieu où se mêlent les représentants du territoire régional (DRAAF, Conseil régional), les niveaux départementaux (DDT) et infra-régionaux (pays, projets Leader). Plus discrètement et plutôt en fin de programme, PSDR s'est ouvert à l'agriculture biologique, des circuits courts.

Le programme PSDR assume une fonction de créer un lieu original mixte dessinant une « communauté épistémique ».

Le partenariat : un défi toujours renouvelé

Faire fonctionner un partenariat entre chercheurs et acteurs du développement reste un défi en même temps qu'il se généralise comme injonction dans les institutions de la recherche et du développement et dans les appels d'offre. Les chercheurs doivent afficher les utilisateurs des recherches et les acteurs du développement doivent inclure une caution scientifique dans leur programme d'action. Les coordinateurs de projets l'ont souligné, les chercheurs sont fortement sollicités et les exigences académiques renforcées conduisent à privilégier une valorisation scientifique au détriment d'une valorisation opérationnelle. Les programmes PSDR sont aussi conduits par des chercheurs confirmés plutôt que par de jeunes chercheurs. Le travail partenarial entre la recherche et le développement ne va pas de soi et la façon dont il va se développer et se renouveler dans les années à venir pose question.

Des ressources croisées

Dans le partenariat, les chercheurs trouvent des ressources spécifiques utiles à leurs recherches, l'accès à des données ou des « terrains » a été souligné par les coordinateurs de projet. Pour les enseignants chercheurs, le partenariat ouvre à des sujets de stage ou la possibilité de réaliser des travaux pratiques pour les étudiants alors formés sur des objets appliqués. Les professionnels en participant à des projets de recherche prennent un temps de réflexion sur leurs propres pratiques professionnelles, Jacques Rebillard le soulignait lors de la table ronde, une prise de recul souvent ajournée par des agendas trop chargés. C'est l'occasion de s'interroger sur sa capacité d'action à partir de l'analyse renvoyée par les chercheurs. Pour les projets plus agronomiques, c'est aussi une forme d'anticipation des changements techniques que la participation à un projet de recherche permet de travailler.

9. Les débats du programme PSDR

Dans la première partie, nous reprenons les débats engagés autour des projets de recherche et du travail de prospective à travers le regard de professionnels régionaux et d'experts scientifiques extérieurs à la région. Puis nous rendons compte du bilan qu'ont tiré les acteurs régionaux et les responsables du programme PSDR lors de la table ronde du forum.

9.1. Le regard d'experts lors du forum

Sur les projets TERAGRI et REGIAB

Alain Faure, DDT de Saône-et-Loire

Alain Faure souhaite faire 4 constats préalables pour cadrer la réflexion :

A l'inverse de nombreux secteurs industriels et de services, l'agriculture n'est pas délocalisable. C'est une contrainte mais aussi un formidable atout qu'il convient de ne pas brader

- Le foncier agricole est une ressource finie, et toute artificialisation de ce foncier est quasiment irréversible ;
- Il n'y a pas d'agriculture ni de production agricole possible sans actifs agricoles ;
- Les agriculteurs ne sont pas les seuls occupants des territoires, même si leur nombre et leur densité atteignent des niveaux dramatiquement faibles sur certains territoires.

L'agriculture loin d'être un tout homogène même si les résultats du dernier RGA attestent d'une tendance forte à l'uniformisation par l'agrandissement et la spécialisation. Une diversité s'exprime dans les tailles et les formes d'exploitations, dans les modes de mises en marché et les stratégies des agriculteurs. Cette diversité met en évidence un triptyque « territoire – foncier – type de production et de marché » : avec des territoires peu peuplés avec une production agricole minérale, et les territoires peuplés, où se développe une très forte concurrence entre la production agricole et l'urbanisation. Dans ce contexte, il y a donc un enjeu très fort à ce que les acteurs du territoire définissent ensemble une politique locale du foncier permettant de protéger la ressource, mais aussi de définir un projet territorial de développement. Il importe que les agriculteurs, en tant qu'acteurs économiques, mais aussi en tant que citoyens de ces territoires, prennent toute leur place dans les réflexions SCOT ou les commissions départementales de consommation des espaces agricoles pour une gestion économe du foncier.

Le deuxième pilier de la PAC représente pour la France une enveloppe de crédits de 5,3 milliards d'€ pour la période 2007-2013. Le volet régional Bourgogne, décliné au sein du DRDR, représente pour sa part 124,8 millions d'€. Plus particulièrement, l'axe 3, dévolu à pour la diversification vers des activités non agricoles, l'amélioration de l'offre touristique, la valorisation du patrimoine culturel et naturel, la mise en place de services à la population rurale, l'animation pour les stratégies locales de développement, et l'axe 4 (axe méthodologique LEADER) sont respectivement dotés de 24,9 et 13,6 M€. Toutefois, les dispositifs financiers sont complexes et nécessitent de forts besoins en ingénierie administrative : le porteur de projet doit pouvoir inscrire son projet dans un dispositif financier, monter un dossier pour chaque financeur, ce qui exclut probablement certaines initiatives.

Sur les territoires

Jean Pluinage, socio-économiste, directeur de recherche à l'INRA

Les travaux posent la question de : qu'est ce que le territoire ? quel territoire ? pour qui ? les territoires sont-ils fixes ou variables ? Souvent on part d'une définition assez idéale : « un ensemble d'humains sur un espace avec un projet pour cet espace », et vite la mise en œuvre est plus compliquée. Parfois le chercheur prend la région comme cadre territorial, avec ses limites institutionnelles définies sans réfléchir à la pertinence de cette échelle et à son lien avec le cadre réel des entreprises. Et pour reprendre les termes de Yannick Sencébé, il y a un vrai problème de fond entre les « territoires ruraux éclatés » et les « territoires d'agglomération ». Ce sont dans les agglomérations que les moyens se concentrent, que l'organisation physique des transports et de toutes les infrastructures se joue. Les projets de territoire c'est une forme de rêve, qui implique un engagement et une coopération entre les gens.

Jean-Pierre Tillon, directeur scientifique de InVivo

Pour lui, la question est différente : « à quoi sert le territoire ? ». Aujourd'hui, on l'évoque comme une partie qui manque face à la globalisation, revenons au local, et puis il y a différentes échelles territoriales, difficile de s'y retrouver ! D'après les exposés, on a l'impression que les agriculteurs sont en train de disparaître au profit d'un collectif plus large ; peut-être que demain l'agriculture ne sera plus un mot identifié dans le territoire. Il y a différents territoires : le territoire physique mais aussi le territoire auquel se réfèrent les entreprises dans la concurrence internationale. Elles font référence à la Bourgogne, au Charolais quand on vend du Charolais, il y a là un territoire imaginé qui est aussi très important et que les entreprises présentent et vendent à leurs différents interlocuteurs. C'est une question qui anime les coopératives : qu'est-ce que ça veut dire fabriquer en Bretagne ? les produits fabriqués en Bretagne disent quelque chose de l'identité du territoire, qui dépasse le territoire physique, qui est un territoire « inter-actif » que tout le monde construit. Le territoire doit aussi savoir s'adapter, il n'est pas figé, c'est la résilience du territoire, territoire qu'il faut co-construire avec un certain nombre de partenaires.

Sur les projets INNOFIL et PROFILE

Dominique Pauthex, pôle de compétitivité Vitagora

Vitagora a une vocation inter-régionale Bourgogne / Franche-Comté, avec deux régions aux économies agro-alimentaires très différentes. La Franche-Comté a des filières de qualité très organisées ; peut-être qu'il serait pertinent de mener un travail comparatif sur les filières de qualité de ces deux régions.

Dans Vitagora, on a une vision systémique de l'aliment : gout, nutrition, santé, « de la fourche à la fourchette », et aux différents âges de la vie.

L'innovation peut être pertinente dans des logiques transversales, on parle d'écosystème de l'innovation qui va au-delà de la filière. Par exemple, des entreprises comme Seb ou Merck vont parler d'éducation familiale. Le rôle des pôles de compétitivité est d'accompagner le portage de projets qui articulent secteur économique et monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Renforcer le système de coopération c'est renforcer le système d'innovation. Dans l'agroalimentaire, c'est aussi beaucoup de PME, de TPE, de start-up ; Vitagora regroupe 95 PME la plupart inférieures à 250 salariés. Qui dit innovation dit aussi compétence, ce qui renvoie à des problématiques de formation. Aujourd'hui la logique de coordination est prégnante avec des coûts de transaction importants, ce qui pèse sur des structures très petites. La préoccupation va aussi à la matière première et aux conditions de production, d'où un intérêt aussi pour les protéagineux.

Sur les filières et l'innovation

Jean Pluvinage, socio-économiste, directeur de recherche à l'INRA

Il prend l'exemple du développement des plantes à parfum et médicinales dans le Diois ; celui-ci repose d'abord sur un patrimoine, sur un terroir avec des plantes méditerranéennes spécifiques, et des acteurs extérieurs au territoire qui ont porté une nouvelle économie. Et il y a eu un choc externe / interne. Ces personnes extérieures avaient un fort capital intellectuel, des ressources en recherche-développement et une capacité d'entrepreneuriat. Ce secteur d'activités a très bien réussi et intéresse des personnes prêtes à le financer et des firmes nationales et internationales veulent rentrer dans le jeu. Sur le lien entre innovation et territoire, il faut aller sur des échelles plus fines que la région, le terroir de l'agronome, et en même temps les innovations dépassent vite l'échelle très locale. L'innovation organisationnelle est là où on gagne le plus vite quand on a des structures de petite taille ; l'innovation technique nécessite de plus grosses structures.

Jean-Pierre Tillon, directeur scientifique de InVivo

L'innovation est un mot valise dont on parle beaucoup, il y a une stratégie nationale de recherche et d'innovation. On parle de déficits d'innovation, de brevets, en France, l'innovation est devenue cause nationale ! L'innovation doit être située par rapport à une perspective de marché : il n'y a pas d'innovation s'il n'y a pas une demande. Il ne faut pas résumer la capacité d'innovation à la capacité de R&D d'une entreprise, car les deux ne vont pas de la même manière. Il y a deux éléments limitants aujourd'hui dans la capacité à innover :

(i) la vision de l'avenir, la capacité à se situer dans une stratégie : que devons-nous faire ? faut-il prendre l'orientation nutrition-santé ou celle du développement durable ?

(ii) le management ; il faut changer de méthode avec l'arrivée de nouvelles générations dites « Y », laisser les jeunes s'exprimer ; le management est aujourd'hui très peureux et très contraint, il reste dans le conventionnel ; l'innovation c'est accorder des degrés de liberté aux gens et aux espaces de travail. Le discours participatif est de l'innovation.

Pour le développement des protéagineux, intégrer des protéagineux à la place du soja a des répercussions fortes dans la fabrication des aliments ; ça change aussi les rotations de cultures qui deviennent plus longues avec des conséquences sur les filières. Il faut appréhender l'innovation intégrée dans un système plus large.

Sur l'étude prospective

Francis Aubert, professeur d'économie, AgrosuDijon

Le statut de la prospective comme exercice de réflexion mérite d'être explicité. D'abord, cela a été une « méta-opération » du programme PSDR pour identifier les grands facteurs de changement qui nous concerne et ce qui « porte enjeux ». Il faut être vigilant à ne pas considérer les déterminismes exogènes (mondialisation, prix du pétrole, des matières premières, etc.) comme sur-déterminants et réciproquement ne pas amplifier le volontarisme des acteurs locaux et leur maîtrise des leviers d'action. Il s'agit de se situer entre les deux. Deuxième point, la prospective est un outil pour penser l'avenir et pour penser l'action aujourd'hui mais il ne suit pas une logique de prévision : « on ne présuppose pas l'avenir ». Ce sont des formes d'évolution possibles qu'illustrent les scénarios et ils permettent de discerner dans le présent certains éléments moins visibles.

Le présent travail a fait le choix de s'inspirer de prospectives existantes pour ne pas tout ré-inventer. Chacun des scénarios met en avant une idée principale en l'hypertrophiant : pour le premier scénario c'est le coût de transport ; pour le second, le coût de la santé humaine ; le troisième, la valeur qu'on accorde aux biens d'environnement.

Débat

La prospective a permis de formuler et d'asseoir un certain nombre de constats qui peuvent paraître évidents mais sur lesquels on ne s'arrête pas forcément comme la spécialisation (Bénédicte Faivre, animation PSDR). Dans les scénarios, l'accent est mis sur les grands groupes, attention de ne pas oublier les PME dont le rôle dans l'innovation est important ; il s'agit aussi de prendre en compte les PME comme « systèmes intermédiaires » (Dominique Pauthex, Vitagora). Pour Dominique Chambrette (Chambre d'agriculture de Bourgogne), il est difficile de comprendre ce que le programme PSDR a voulu démontrer, avec les scénarios, notamment avec le scénario bio-industriel. Aujourd'hui, la Bourgogne a la capacité à nourrir neuf millions de personnes, au regard de la démographie mondiale, il faudrait pouvoir en nourrir douze. Les Chambres d'agriculture font la promotion d'un développement agricole qui allie production, respect de l'environnement et durabilité des systèmes. Pour Xavier Poux, l'objectif de la prospective est d'explicitier les référentiels de

développement qu'on utilise, celui de nourrir le monde étant un des référentiels possibles. Dans ce travail, on a voulu montrer qu'il y avait différents référentiels régionaux. Dominique Chambrette prend l'exemple du vin en Bourgogne, dont une partie doit forcément être exportée ; pour le blé, les marchés sont au sud de la Méditerranée avec des circuits de commercialisation établis de longue date ; il ne s'agit pas de nourrir le monde mais d'approvisionner les gens avec qui on a une histoire commune. Pour Francis Aubert (AgrosupDijon), il y a des éléments que l'on considère comme stables aujourd'hui mais qui à 10 ans risquent de fortement évoluer, comme le coût du transport des marchandises ce qui modifiera les échanges entre lieux de production/lieux de transformation/lieux de consommation. La prospective invite à penser toute une série d'interdépendances entre des acteurs économiques et des organisations à construire, il n'y a pas de solutions projetées.

Jean-Pierre Tillon, directeur scientifique de InVivo

Il retient deux éléments de la prospective : d'une part penser le complexe, d'autre part gérer l'incertitude. Ce qui amène à la notion de flexibilité dans les choix individuels et collectifs. Les jeunes, notamment les jeunes agriculteurs, cherchent d'abord une solution au niveau individuel puis éventuellement se tournent vers le collectif comme repère ou refuge, et cette évolution sociologique interpelle les coopératives et tous les exercices collectifs. Aujourd'hui, les coopératives sont des structures qui grossissent et se filialisent, avec des prises de participation dans des outils d'amont et d'aval, devenant des firmes et en même temps il faut rester coopératives, être actionnaire versus être adhérent. D'où la nécessité de distinguer ce qui relève du privatif et du non-privatif. La spéculation est dans le domaine du privatif. Il y a la question des jeunes et comment ils intègrent le système coopératif ; certaines coopératives proposent des tarifs privilégiés aux jeunes ; aura-t-on des administrateurs de coopératives demain ? Il y a de moins en moins d'agriculteurs maires de village, de moins en moins de personnes s'impliquant dans des associations. Les coopératives sont –elles innovantes ? un outil moderne ou adapté ? Que sera demain une coopérative ?

Jean Pluinage, socio-économiste, directeur de recherche à l'INRA

L'intérêt d'une démarche prospective est de bâtir ensemble une image partagée, une intelligibilité collective de certains problèmes. Elle met en jeu des cohérences et ouvre des pistes de recherche auxquelles on n'avait pas pensé avant. Par exemple, le « bio-industriel » ce n'est pas intuitif mais effectivement on s'aperçoit que l'agriculture biologique industrielle c'est possible. Les caricatures de situations extrêmes nous forcent à réfléchir. Revisiter l'exercice actuel deux ou trois ans après est aussi intéressant ; il peut servir de guide, il est une histoire d'inter-relations et les inter-relations on ne les mémorise pas. Faire ce travail intellectuel sur l'avenir est aussi un moyen de construire du collectif pour l'avenir en termes de développement économique, de développement professionnel.

9.2. Le bilan de la table ronde

Le programme PSDR

Pour *Jacques Rebillard*, il s'agit de prendre le temps de la réflexion, même si la réflexion est dérangeante, la question étant de savoir si les décisions prises sont les bonnes. Parmi les sujets de préoccupation, comme l'a souligné INNOVFIL : l'innovation organisationnelle est importante et elle est soutenue dans les modes d'accompagnement de la Région qui encourage moins les investissements matériels que la coopération entre les acteurs, la structuration des filières comme cela s'est passé pour la filière moutarde ; PSDR conforte cette orientation de la Région.

Dominique Chambrette revient sur la place des organisations professionnelles agricoles dans le débat de prospective sur l'avenir de l'agriculture ; les agriculteurs servent à produire et à nourrir leurs concitoyens ; l'agriculture ne peut être autrement que durable même s'il ne s'inscrit pas dans la philosophie du développement durable. La Bourgogne restera une région productrice de vins même dans la perspective du changement climatique. Les besoins de recherche et d'innovation sont plutôt sur l'élevage et les grandes cultures où les perspectives sont nécessaires pour les jeunes qui s'installent avec des investissements sur le long terme : un bâtiment d'élevage engage la moitié voire la totalité de la carrière. Le débat sur les protéagineux est utile. Toutefois les débats des chercheurs sont perçus comme décalés par rapport à ce que vivent les agriculteurs.

Gérard Million s'interroge sur comment concrétiser une analyse de prospective qui rapproche le monde la production, de la recherche, de l'innovation dans des actions concrètes de terrain. Pour lui, le pôle Vitagora est

un catalyseur de réseaux et permet de monter des projets collaboratifs. C'est aussi important de réfléchir sur la concurrence sur les marchés dans un contexte de filialisation de la transformation. Des pistes sont explorées dans le projet FARINE+ sur les différentes formes de qualités des produits.

André Torre exprime sa satisfaction par rapport au travail réalisé et la qualité des recherches ; il en remercie les équipes qui ont permis un incrément de connaissances scientifiques sur le développement régional et territorial, qui se traduit déjà sous la forme de publications, avec des éléments qui concernent les politiques publiques en particulier celles des Conseils régionaux ou généraux, les communes et les intercommunalités, enfin des éléments qui contribuent à la formation. Le programme apporte des éléments sur les politiques publiques et aussi sur l'innovation organisationnelle, très importante dans les petites structures. Des évaluations du programme sont en cours.

Pour *François Roche-Bruyn*, la ruralité est importante en Bourgogne. Il se déclare très intéressé par le retour d'actions des chercheurs vers les acteurs, cela aide à éclairer les décisions. Il confirme le rôle majeur de l'innovation, qu'elle concerne l'organisation, son mode fonctionnement, ses relations externes. En Bourgogne, les entreprises, et pas que dans l'agroalimentaire, innove moins que leurs homologues au niveau national, d'où le rôle de la politique de l'Etat avec les collectivités, du pôle de compétitivité Vitagora, d'encourager cette innovation collaborative, chez les grands groupes mais aussi dans les PME. Celles qui se développent même période de crise sont les entreprises les plus innovantes. Un autre enjeu en Bourgogne est de réfléchir aux politiques publiques, avec en ligne de mire la prochaine période de contractualisation, une évaluation de notre politique sur les territoires ruraux se prépare. Il y a un enjeu de gouvernance dans le développement local notamment de réfléchir dans les politiques territoriales à l'association des acteurs économiques.

La réflexion prospective

Comment les Chambres d'agriculture sont-elles interpellées par les scénarios, dans leur rôle d'accompagnement notamment sur les formes de professionnalisation des agriculteurs imaginées ?

Dominique Chambrette rappelle que les chambres d'agriculture sont des établissements publics avec des missions définies dans le code rural. Il y a une mission de constitution de références, de test de modes de culture. En Côte d'Or, a été mise en place une expérimentation sur l'agriculture de conservation (semis sous couverts, pas de travail du sol). Les ingénieurs suivent et apportent du conseil. Deuxième dossier : l'autonomie alimentaire dans les exploitations d'élevage (grains et paille) : il va falloir recultiver l'herbe, l'élevage extensif c'est fini, il faudra refaire des stocks, des réserves d'eau pour l'irrigation alors qu'en Côte d'Or on est en concurrence avec d'autres utilisateurs, la ville, les industries sur l'usage de l'eau. Autre dossier : l'approvisionnement de Dijon en circuit courts. Il a été beaucoup question de foncier, les chambres ont des missions d'accompagnement ; des réserves foncières ont été créées dans l'attente que des personnes s'installent. C'est la mixité de l'agriculture de la Bourgogne entre le circuit court et l'export qui intéresse les Chambres et d'accompagner les mutations.

Vers quel scénario ou combinaison de scénarios aller ? Comment le Conseil régional peut accompagner les changements notamment l'articulation filières/territoire ?

Pour *Jacques Rebillard*, le piège aurait été de n'avoir qu'un scénario, c'est-à-dire dire « ce que doit être la Bourgogne en 2030 ». Il est plus pertinent d'avoir plusieurs scénarios qui fonctionnent comme des balises, des repères vers lesquels tendre ou s'écarter. Le scénario A qu'il aime bien est un peu la Bourgogne de son enfance : c'est équilibré avec des territoires ruraux vivants, on mange des produits bourguignons mais on est aussi loin de la réalité. Le scénario B l'inquiète car, sous prétexte de valoriser la santé, l'agriculture est sous l'emprise de grands groupes ; quel est le rôle du politique alors ? ce peut être d'accompagner le monde agricole à maîtriser les filières et la plus-value, d'essayer de déplacer le rapport de force pour qu'il ne soit pas qu'en faveur de la grande distribution. Il s'agit aussi de ramener de la diversification dans les territoires ruraux alors que s'opère une spécialisation importante de toutes les productions et de rééquilibrer les territoires. Sur l'articulation filières/territoires, il y a un travail énorme à opérer sur la valorisation de l'image des territoires et sur comment asseoir nos productions agricoles sur une image territoriale, comme par exemple le parmesan en Italie. On doit tendre vers cette ambition.

Est-ce que la Bourgogne et la Franche-Comté ont des atouts par rapport aux autres Régions pour une agriculture santé comme l'imagine le scénario B ?

Pour *Gérard Million*, le scénario B c'est la toute puissance de la grande distribution qui donne envie de réagir. On sait que s'il y a un vecteur fort comme la santé, la stratégie est aussi de le banaliser pour tirer la valeur ajoutée vers le bas. C'est aussi un scénario du 0 pesticides ; ce qui renvoie à la qualité des eaux aujourd'hui, leur potabilité. Une molécule doit être évaluée dans sa toxicité quand elle est mise en marché. Une collaboration avec le monde médical est alors nécessaire, si l'agriculture s'oriente vers une dimension santé, cela suppose que les scientifiques puissent dire ce qui est bon pour la santé ? Est-ce que le bio est synonyme de santé ? Notre rôle est d'accompagner les évolutions de l'agriculture dans la recherche de références, dans l'expérimentation sur le long terme, dans des systèmes de cultures innovants avec une consommation moindre des intrants. Le pôle Vitagora, la PIAE sont des atouts. La PIAE va expérimenter l'agro-environnement sur une cinquantaine d'hectares, et acquérir des références sur différentes situations pédoclimatiques de Bourgogne. Il s'agit aussi de consolider les relations avec la recherche, avec l'INRA sur la fertilité biologique des sols. Il faut aussi imaginer d'autres systèmes de distribution qui préservent la valeur ajoutée. Le monde scientifique doit aussi communiquer sur les innovations en biotechnologies, en biologie moléculaire pour moins d'agrochimie.

Quelle est l'originalité de la démarche prospective du PSDR Bourgogne par rapport aux autres programmes régionaux ? Des enjeux communs avec d'autres programmes ressortent-ils ?

André Torre signale que c'est le seul exercice de prospective générale réalisé dans le cadre de PSDR ; par contre il y a eu des expertises prospectives plus ciblées comme sur les grandes cultures en Midi-Pyrénées ou sur le changement climatique. Ce travail de définition des futurs possibles est important, il permet d'outiller les acteurs pour l'avenir même si les scénarios peuvent heurter. Cela permet de tester des hypothèses extrêmes et de s'y préparer. Quant aux invariants avec les autres régions, l'augmentation du prix de l'énergie se retrouve partout, avec un resserrement sur les régions avec le coût des transports. C'est une préoccupation à l'agenda de toutes les Régions, de même que l'urbanisation des terres agricoles, on retrouve aussi : les concurrences sur les usages du sol, l'innovation organisationnelle, l'environnement. Quant aux spécificités, la Bourgogne ressort comme une région fortement exportatrice de produits agricoles et moins urbaine que d'autres Régions comme c'est le cas pour l'Île de France ou PACA qui sont susceptibles d'intégrer le prochain programme PSDR.

Les hypothèses « énergie », « santé », « environnement » renvoient à des enjeux nationaux. Quels enjeux vous semblent toucher plus particulièrement la Bourgogne ?

Pour *François Roche-Bruyn*, la prospective permet d'éclairer des enjeux importants dans le futur et d'appréhender leur décalage avec l'action au quotidien. Il lui semble que les enjeux santé, environnement, énergie, foncier présents dans les trois scénarios sont guidés par la vision nationale et rejoignent les problématiques du Grenelle de l'environnement. Ce sont aussi des questions portées régionalement, par exemple dans le Plan Climat Air Energie. Parmi ces enjeux, le plus déterminant pour le monde agricole est l'énergie et c'est celui que l'on maîtrise le moins, avec de grandes dépendances vis-à-vis de l'extérieur. Puis viennent la santé et l'environnement et enfin le foncier en dernier car en Bourgogne la problématique foncière est moins forte que dans d'autres régions où la consommation des terres agricoles est très rapide. Quant aux enjeux et défis relevés dans cette prospective, le profil des agriculteurs de demain fait parallèle avec les interrogations sur celui des médecins des zones rurales. Aura-t-on des agriculteurs prêts à s'installer dans le monde rural au regard des exigences de vie sociale et familiale ? L'autre point qui interpelle est le maintien d'une diversité de systèmes d'exploitation. La diversité permet d'être le plus résilient possible et de construire une économie plus durable.

10. L'appréciation interne et externe du programme

10.1. Le point de vue de Jacques Rebillard

D'après son intervention de clôture du forum PSDR le 7 février 2012

Depuis sa prise de responsabilité en 2004, Jacques Rebillard trouvait l'aspect régional minimaliste et était dubitatif sur les résultats. Aujourd'hui, il souligne la qualité des travaux réalisés. Il rappelle que le niveau régional est aussi de plus en plus important dans notre société et que ce niveau régional n'est pas une dimension réductrice pour la recherche. La région, le territoire, la dimension de proximité importe à tous et les régions les plus dynamiques s'appuient sur un sentiment d'appartenance à un territoire et à une culture. Et en Bourgogne, il faut sans doute se réapproprier ce sentiment d'appartenance bourguignonne pour travailler sur le développement. La région c'est aussi les départements, les Pays, c'est aussi un niveau opérationnel et une réponse sociétale face à la délocalisation des activités. C'est à partir des territoires qu'on peut recomposer notre économie. Et le rôle de PSDR est d'accompagner ce mouvement.

Les programmes PSDR 1 et 2 sont différents, PSDR n'est donc pas un cadre figé, il y a de la réactivité et de l'adaptabilité aux enjeux du moment. Le futur programme PSDR ne devra pas prolonger l'actuel, il faut renouveler les objectifs et savoir répondre aux questions dans un temps limité. Il faut continuer à s'engager dans ce processus, continuer à être imaginatif sur notre territoire et « chouchouter » ceux qui sont dans la recherche et dans l'innovation pour que l'agriculture reste un secteur d'avenir. Le jour où la matière grise fuira l'agriculture et l'agroalimentaire, ça sera difficile, même si les questions posées par les chercheurs peuvent déranger. L'important est que chacun puisse réfléchir et que l'on continue de progresser ensemble.

10.2. Le regard des coordinateurs de projet

Nous avons organisé une réunion de travail le 15 mars avec les quatre coordinateurs de projets PSDR. La réunion a été conduite sous la forme d'un entretien collectif afin qu'ils nous fassent part de leur avis sur le dispositif PSDR. Les principaux éléments sont restitués ci-après.

Présents : Marielle Berriet-Sollicec (projet REGIAB), Gérard Duc (projet PROFILE), Yannick Sencébé (projet TERAGRI), Corinne Tanguy (projet INNOVFIL) et Jacques Caneill et Sandrine Petit pour l'animation du PSDR Bourgogne.

Dans un premier temps, nous revenons sur deux temps forts de la capitalisation des résultats du programme PSDR Bourgogne, le forum du 7 février 2012 et la réflexion prospective. Puis sont abordées les grandes caractéristiques du PSDR : le fonctionnement du dispositif, le partenariat, la formation, la dimension recherche, le niveau régional.

Le forum PSDR Bourgogne du 7 février 2012

Les chercheurs ont apprécié les possibilités de communiquer les résultats à un public très divers de professionnels dans le champ du développement agricole et rural. Certains leur ont fait part de leur satisfaction quant à cette journée. Toutefois, il semble que des améliorations doivent être apportées pour mieux réunir les conditions du débat :

- en privilégiant une vision plus locale : les experts en évoquant des grandes logiques ont semblé en décalage avec l'échelle régionale ;
- en créant des conditions pour ne fermer l'espace de parole et permettre l'instauration d'un débat en réservant des temps pour que les acteurs de terrain puissent s'exprimer.
- en veillant à diversifier les réseaux invités : notamment ceux de l'agriculture biologique, Terres de liens, etc.

Le forum a été l'occasion de repérer une tendance au repli sectoriel de l'agriculture qui s'affirme parallèlement dans d'autres lieux. Ainsi l'ouverture territoriale, travaillée dans le PSDR, n'est en fait pas acquise malgré les efforts des personnels des organisations agricoles. Dans un prochain appel d'offre, il s'agit d'en tenir compte et peut-être même d'en faire un questionnaire spécifique.

L'étude prospective

L'étude prospective du PSDR Bourgogne est perçue par les coordinateurs de projet comme un cinquième projet, en proposant une nouvelle grille de lecture de leurs projets et de l'agriculture régionale. Ils reconnaissent ne pas avoir pu s'impliquer fortement dans cette réflexion qui a toutefois valorisé une partie des résultats disponibles. Tous soulignent l'intérêt des débats et des échanges stimulants et formateurs lors du séminaire de Dracy. Cet intérêt tient au public très divers réuni à cette occasion et aux dialogues à la fois directs et libres, qui ont abouti à une « communauté de pensée ». Les scénarios et les enjeux sont jugés plutôt génériques que très spécifiques à la Bourgogne

Le dispositif PSDR et les activités d'animation

Pour les coordinateurs de projets, les animations au niveau régional et national sont intéressantes, toutefois elles sont plutôt perçues comme une contrainte supplémentaire. Surtout, elles apportent une nouvelle grille de lecture (prospective, de développement régional, sur les conflits...) qui dévie le projet de recherche de son objet initial. Cela pose la question de comment faire du transversal sans poser des questions différentes ou éloignées de l'objet des projets. La tendance du dispositif d'animation est de produire de nouvelles questions que les chercheurs sont alors sommés d'alimenter avec leurs recherches plutôt que d'offrir des ressources à ces recherches notamment en faisant se rencontrer les projets des différentes régions.

La tension entre les niveaux national et régional

Les chercheurs font part de la tension vécue entre l'échelle régionale de leur projet et la nécessité d'en sortir. Sur le plan des recherches, il y a des comparaisons nécessaires avec d'autres terrains : Innovfil sur le sujet de l'agroalimentaire pourrait échanger avec les régions du grand ouest par exemple. Quand il s'agit de recruter des compétences spécifiques, le niveau régional est vite étroit. Pour certains sujets de recherche, le périmètre Bourgogne ne se justifie pas scientifiquement, comme l'a ressenti Yannick Sencébé en travaillant sur le foncier et les SAFER.

Pourtant cette échelle régionale a aussi ses forces : celle de permettre de construire de vrais partenariats régionaux de recherche et surtout des partenariats avec des professionnels ; en ce sens il faudrait affirmer encore plus nettement la décentralisation du programme PSDR. Il y a aussi des intérêts scientifiques, l'UNIP trouvait que la vision par bassin production développée dans PROFILE générerait de nouvelles questions, ouvriraient sur des logiques d'acteurs sur lesquelles le niveau national a peu de prise.

La formation par la recherche dans PSDR

La formation par la recherche d'étudiants a été très importante, à travers des études de cas et des mémoires de fin d'études. Certains projets ont rencontré des difficultés pour recruter les étudiants stagiaires ce qui a différé certains travaux. La qualité des travaux d'étudiants a été inégale et a été déterminante sur l'avancée des projets. Les étudiants peuvent être réticents à rejoindre un laboratoire de recherche pour leur stage de fin d'études craignant qu'il ne fasse pas tremplin pour l'emploi. C'est le contraire qui a été observé : la recherche appliquée rebondit sur des métiers, avec une bonne identification par les professionnels des spécificités de la formation Agrosup et de la formation par la recherche. Les étudiants stagiaires des projets ont trouvé un travail auprès d'organismes variés : par exemple FN Cuma, APCA, Dijon Céréales, Pays en Bourgogne, Cap eye (veille sur la PAC)...

Le partenariat chercheurs-acteurs

Le partenariat chercheurs-acteurs est un point fort particulièrement souligné par les coordinateurs de projets. Un paradoxe est noté : il est difficile de mobiliser les partenaires du développement pourtant ceux-ci confirment tout leur intérêt pour les travaux menés. Par exemple, les personnes du service Aménagement du territoire de la Région ont été très présentes au forum et se sont dites très intéressées par les résultats même si dans la mise en œuvre de REGIAB il n'a pas toujours été facile de les mobiliser. En tous les cas, pour REGIAB, PSDR a permis de consolider une assise au niveau régional des partenariats avec la REGION, la DRAAF, l'ASP. Même constat pour INNOVFIL, les acteurs disent leur intérêt même si leur participation est plus distante dans le cours de la recherche.

Pour TERAGRI, Yannick Sencébé souligne une importante mobilisation des personnes sur le terrain pour accompagner les étudiants dans leurs études de cas.

Pour PROFILE, PSDR a été l'occasion de mettre ensemble des acteurs qui ne travaillaient pas ensemble par exemple le volailler DUC et la coopérative Dijon céréales ; cela a permis à ces acteurs d'avoir un accès à la recherche et réciproquement pour les chercheurs d'avoir accès à eux. Cela se concrétise aujourd'hui par le montage de projets dans le cadre de nouveaux appels d'offre avec une grande réactivité.

Autre atout du programme pour les chercheurs : PSDR donne une légitimité pour travailler avec des partenaires professionnels. Cela leur a permis un accès privilégié à des données par exemple pour REGIAB à des données de l'ASP ; pour TERAGRI, outre l'accès à des données nationales au niveau individuel (Recensement Agricole), le projet PSDR a facilité l'accès à des terrains, et cela a permis d'entrer dans des relations de confiance avec certaines institutions étudiées (Safer notamment).

Cela invite à une réflexion de la part de la recherche sur la manière de gérer le partenariat et les moments de participation des acteurs professionnels aux recherches ; comment optimiser leur participation, prévoir une contribution de leur part sur mesure ? Certains partenaires étaient communs pour plusieurs projets, notamment à TERAGRI et REGIAB, des ponts entre les deux projets avaient été prévus mais n'ont pu être établis.

La valorisation des recherches ne va pas de soi, par rapport à des résultats tout « chauds ». Ainsi, les différentes temporalités, de la recherche, du développement, sont difficiles à gérer. Aujourd'hui, la valorisation opérationnelle des résultats rentre en conflit avec les exigences académiques très fortes. Il y a une vraie difficulté à faire un travail de développement avec des contraintes académiques qui se sont renforcées entre les deux générations de programmes PSDR.

Les 4 pages s'avèrent être un outil de communication avant d'être une vulgarisation des résultats ; leur objectif est de donner envie de rencontrer les chercheurs qui ont fait le travail, pour aller plus loin par rapport à des points d'appel de la plaquette. Ils sont en train d'être testés auprès des partenaires professionnels ; ils permettent aux chercheurs de s'appuyer sur ce document quand ils rencontrent les professionnels.

L'insertion de PSDR dans la sphère « recherche »

Le programme PSDR est un programme où l'INRA n'est pas si présent en termes d'ETP chercheurs, AgrosupDijon est lui très représenté par ses enseignants-chercheurs, en Bourgogne 3 coordinateurs de projets sur les 4.

De la part des collègues chercheurs, PSDR peut être dévalorisé sur le plan académique en même temps qu'il est utilisé comme vitrine de l'utilité de la recherche vis-à-vis de la société. Il permet de faire du collectif. Il est souligné que le programme PSDR précédent avait été utilisé pour tisser des liens entre chercheurs au sein de laboratoires de recherche.

Gérard Duc compare PSDR aux groupes filières espèces végétales dont les travaux étaient peu exploités par le passé et qui aujourd'hui sont réellement rentrés dans la stratégie politique de l'INRA avec un changement de regard (on parle très souvent de co-construction des questions de recherche avec les partenaires professionnels).

Se pose la question de l'implication de jeunes chercheurs très soucieux de leur parcours académique ; les projets conduits dans l'esprit PSDR semblent plutôt à la portée de chercheurs plus expérimentés. Il s'agit donc de réfléchir à l'implication de profils de chercheurs plus diversifiés et de veiller à ce que les formules d'animation et de gestion du dispositif soient moins couteuses en temps pour gagner en attractivité du programme.

Pour un futur programme PSDR...

Pour Marielle Berriet-Sollic, un nouvel engagement personnel n'est pas possible mais peut-être des possibilités au niveau des collègues travaillant sur les politiques publiques.

Pour Corinne Tanguy, le programme est intéressant, il faudra voir si une nouvelle implication se dessine.

Pour Yannick Sencébé, le périmètre régional n'est pas forcément le plus pertinent par rapport à son objet de recherche sur le foncier. Mais cet objet n'épuise pas l'ensemble des thématiques abordées dans Teragri (agriculture territoriale, circuit court, actions des pays en matière agricole) ; la question étant de savoir si d'autres chercheurs reprendront le flambeau.

Pour Gérard Duc, des réponses à plusieurs appels d'offre sont en préparation (ANR, Europe..) avec un périmètre plus large que le périmètre régional. Ces projets se montent grâce au réseau d'acteurs et de chercheurs constitué dans PSDR et s'appuieront sur les champs d'étude PSDR. S'il y avait un PSDR 4, l'intérêt serait de traiter des filières de protéagineux dans l'alimentation humaine en impliquant Vitagora, les chercheurs en agro-alimentaire de l'ex-Ensbana, si de leur côté la motivation est forte.

10.3. Le regard de la cellule d'animation

La cellule d'animation s'est réunie le 2 avril 2012 pour proposer un bilan du programme et évoquer les perspectives pour un futur programme.

Etaient présents :

Jacques Caneill (INRA PSDR Bourgogne), Yves Charpiot (Chambre Régionale d'Agriculture), Pauline Crépeau (DRAAF), Pierre Curmi (AgrosupDijon), Christophe Lecomte (INRA, projet Profile), Denis Lépicier (AgrosupDijon), Dominique Marilley (Conseil régional de Bourgogne, direction recherche), Sandrine Petit (INRA PSDR Bourgogne), Corinne Tanguy (AgrosupDijon, projet Innovfil), Frédéric Wallet (INRA PSDR national).

Le contenu des discussions est repris ci-dessous :

Tour de table

Pour Yves Charpiot, directeur de la chambre régionale d'agriculture, les Chambres d'agriculture n'ont pas de regret par rapport à leur engagement et ont un regard positif sur le programme. Toutefois, les élus ne sont pas sentis suffisamment associés. Ils auraient souhaité être préparés aux résultats présentés lors du forum du 7 février 2012. La transversalité a pu les bousculer et susciter des incompréhensions, ou des difficultés dans la retransmission d'informations. Les Chambres souhaitent participer à un futur programme. D'ailleurs, le président de la Chambre régionale a sollicité le président de l'INRA pour des modalités de travail en commun. Il faut que les élus soient présents et que les liens avec la recherche soient vivants.

Pour les élus professionnels, leurs préoccupations actuelles concernent la spécialisation et l'autonomie des exploitations. En élevage, le « tout herbe » pose question pour nourrir les animaux en cas d'aléas climatiques. Les élus travaillent aux changements dans les modes de fonctionnement des exploitations. Il y a un travail de fait pour réduire les intrants, mais il n'est pas réaliste de cibler du 0 pesticides. Il y a des éléments à retenir du dernier RGA notamment le fait que le nombre d'agriculteurs va baisser encore dans les 10 prochaines années.

La concentration des entreprises va s'accroître. L'installation est un sujet très important alors qu'aujourd'hui la reprise d'exploitations pose problème.

Pour Pauline Crépeau, DRAAF Bourgogne, qui suit le programme depuis son arrivée à la DRAAF à l'automne 2011, l'exercice de prospective a été particulièrement riche, le partenariat entre acteurs s'est concrétisé et a donné lieu à des échanges intéressants. Aujourd'hui, elle travaille à l'élaboration du PRAD (Plan régional d'agriculture durable). Un diagnostic a été rédigé qui a pour base le RGA. Le travail PSDR lui a permis de prendre du recul par rapport à une approche par filières. Les recherches proposent une vision originale qui permet de mettre en relief les chiffres du RGA différemment. Le PRAD organise des ateliers le 11 avril et à cette occasion le travail de prospective pourra être remobilisé.

Dominique Marilley, directrice de la recherche au Conseil régional de Bourgogne, rappelle que le programme a été bien suivi par Jacques Rebillard. Des discussions prochaines devraient avoir lieu en interne notamment avec la direction de l'agriculture. Il sera évoqué un futur PSDR. Il lui semble qu'il y a un intérêt à poursuivre, mais il s'agit de préciser sur quels objectifs. Elle a bien retenu qu'il y a la réalité de terrain d'un côté et de l'autre côté la logique des recherches menées.

Christophe Lecomte, chercheur, représentant Gérard Duc responsable du projet PROFILE, souligne le côté positif de l'implication dans le programme PSDR. Cela a permis d'initier des liens avec de nombreux partenaires, et ces échanges ont débouché sur des collaborations qui se poursuivent. Le projet n'a pas eu de dimension inter-régionale particulière excepté l'intervention d'une personne de la région Centre.

Pierre Curmi analyse rétrospectivement le programme PSDR comme marqué par des tensions de trois types. D'abord une tension national/régional, par exemple avec une possibilité d'intervention sur l'agriculture et les filières qui reste limitée au niveau régional. Même si dans les interstices, c'est à ce niveau là que les choses peuvent se faire. Il y a un second type de tensions entre le pilotage national INRA et l'implication des enseignants chercheurs locaux. Les chercheurs qui s'impliquent sont plutôt des seniors. Il y a une difficulté à faire participer jeunes chercheurs soucieux d'une production académique. Pourtant, Gérard Duc (cf. ci-dessus 10.2) esquisse les possibilités de résolution de cette tension quand il évoque le creuset d'innovations que constituent certains programmes, qui sont ensuite repris au niveau national. Enfin le troisième type de tensions tient à la réflexion sur laquelle nous engage Xavier Poux à propos de la distinction entre bénéficiaires et destinataires des recherches ; ce qui suppose de traduire différemment nos résultats vis-à-vis de ces deux publics.

Denis Lépicier souligne que le bilan reflète bien l'étendue du travail conduit en même temps qu'il pointe les difficultés rencontrées aux différents moments de l'animation transversale. Le programme est ambitieux et basé sur un travail d'identification d'enjeux régionaux larges. Quant aux résultats, on voit bien le lien au développement qui est un objectif visé par ce type de programme, et aussi toute l'implication pour l'enseignement, notamment au sein d'AgrosupDijon. Ce qui veut dire que les travaux « diffusent » dans les filières de formation, auprès de jeunes ingénieurs ensuite présents dans les administrations ou d'autres organisations. Sur les partenariats, il est compliqué de bien arriver à diffuser à la fois rapidement et de façon aboutie vers l'aide au développement. Faire vivre un partenariat fort tout au long du projet est une mission impossible. Les tensions se renforcent entre les attendus académiques et les attendus en terme de partenariats... On ne peut pas s'attendre à ce que les chercheurs produisent des résultats « livrables », de même que l'on ne peut pas attendre des élus agricoles qu'ils traduisent ces résultats. Reste donc une vraie question autour de la gestion de l'interface entre la recherche et les acteurs du développement. Le travail de prospective l'illustre, il y a une vraie difficulté à recueillir une expression des attentes des acteurs régionaux par rapport à cette démarche. Elle ne peut ensuite être vraiment utilisée que si des personnes sont en mesure de faire interface. Sur l'animation, il faut plutôt temporiser entre une mécanique régionale et nationale qui rajoute des rendus de résultats intermédiaires, de croisement entre programmes, etc.

Corinne Tanguy confirme l'impression de surcharge en 2011, une année importante en termes de production académique à laquelle se sont rajoutées des activités d'animation. Toutefois, la participation au programme est très positive tant du point de vue de la recherche (on est encore dans la valorisation académique) que dans la collaboration avec l'école de commerce, aussi avec les collègues de Midi Pyrénées et Aquitaine. Elle comprend que les professionnels soient en attente mais comment peut-on faire pour que les résultats puissent leur servir ? Elle travaille sur les questions de transfert de technologie et ce transfert est aussi très difficile... bien sûr les chercheurs ont envie que leurs connaissances servent...

Pour Frédéric Wallet, les débats sont similaires dans les autres régions sur comment s'emparer des résultats et les traduire en programme d'action. Des pistes ont été évoquées pour arriver à une meilleure articulation : (i) réfléchir à la manière dont les acteurs peuvent être impliqués dans la construction des projets pour une co-construction plus aboutie au début et permettre de créer une culture commune ; (ii) faire un point à mi-parcours pour que le programme de valorisation soit anticipé ; (iii) veiller à la capacité d'investissement humain à la fois des chercheurs et des professionnels et à mieux répartir la charge de travail. Ce sont les mêmes interlocuteurs, cela fait beaucoup ; (iv) une des solutions est d'élargir la taille des projets avec une force de travail venant d'autres régions et cela permet aussi d'élargir la capacité d'appropriation par différents organismes.

Le débat :

Jacques Caneill retient des échanges que de nombreux éléments sont jugés positifs sur le programme. Un certain nombre de tensions ont été évoquées autour du forum final, il convient de s'y arrêter. Il y a sans doute eu des incompréhensions entre ce que la recherche peut être en mesure de faire et les attentes des acteurs élus des chambres d'agriculture. Une meilleure communication de part et d'autre mérite d'être mise en place. Sur l'installation, sur l'économie des exploitations, il y a très peu de compétences mobilisables localement. Répondre à une demande sur ces sujets suppose de construire une compétence.

Corinne Tanguy rappelle que les économistes sociologues enseignants chercheurs du Cesaer ont été très présents dans le programme.

Sandrine Petit s'interroge s'il est vraiment possible de tout tenir dans la même temporalité : l'excellence académique et un transfert réussi. Est-ce qu'il faut affirmer que c'est possible ? Depuis, l'injonction au partenariat s'est généralisée dans tous les appels d'offre au risque d'une banalisation. PSDR tentait de prendre le partenariat au sérieux. Etendre la durée des projets est une autre modalité de résolution de la tension valorisation scientifique / opérationnelle.

Pour Denis Lépicier, une manière de résoudre la difficulté est de relier plusieurs types de projets, un programme ANR, Européen, avec un projet PSDR où la logique partenariale est plus forte. On peut outiller des lieux dépassant le cadre des projets.

Yves Charpiot revient sur les axes établis en 2007 et souligne que depuis les choses ont changé, l'économie s'est resserrée, les thèmes peuvent paraître décalés ou bien il faut un travail régulier pour rappeler les thèmes aux élus.

Denis Lépicier rappelle que l'actualité des trois dernières années ne remet pas en cause la pertinence des 4 axes. A la gestion des incertitudes, aux irrégularités de récolte et aux fluctuations des marchés, questions brûlantes, la territorialisation des politiques publiques peut par exemple apporter des solutions.

Les perspectives pour un futur programme : les thèmes possibles

Sandrine Petit précise que le sujet a été travaillé en réunion de directeurs d'unité du Centre INRA. L'intérêt est de trouver des objets transversaux sur lesquels croiser les approches de plusieurs unités dijonnaises et de favoriser ainsi l'inter-disciplinarité via PSDR.

- Se dégage le thème des sols : une liaison est possible entre la description et le fonctionnement des sols du point de vue biologique, physique et chimique jusqu'aux questions de valeur foncière.
- Autre objet sur lequel pourrait s'arrimer plusieurs disciplines : le développement de l'agriculture biologique d'une approche système de culture aux questions de la structuration d'une filière blé bio.

Le projet PROFILE pourrait prolonger ses réflexions en développant :

- la question de l'utilisation des protéagineux en alimentation humaine en partenariat avec des spécialistes de l'alimentation et en lien avec Vitagora.
- Autre thème proposé par l'équipe de PROFILE : travailler les complémentarités production animale et production végétale. Yves Charpiot signale qu'aujourd'hui le développement d'ateliers volaille est encouragé en complément d'une production végétale.

Sur les questions de territoire, Denis Lépicier signale que le développement de territoires de faible densité est un thème particulièrement récurrent et pertinent en Bourgogne ; lui est associé la question de l'attractivité des territoires pour de nouvelles populations, un sujet sur lequel travaille actuellement la direction aménagement du territoire du Conseil régional de Bourgogne, plus anciennement traité en Région Auvergne et Limousin.

Corinne Tanguy évoque l'approvisionnement local, les circuits de proximité, la restauration collective avec des produits locaux qui pourraient constituer un thème pertinent.

Pour Frédéric Wallet, la santé avait été un enjeu souligné par un des scénarios de prospective, ce thème pourrait être repris. Il en va de même pour la gouvernance. Dans les autres régions, les questions émergentes concernent la gestion des ressources naturelles, l'eau, l'impact du changement climatique sur les pratiques agricoles, gouvernance alimentaire urbaine (filières longues et courtes) ce qui élargit la question des circuits courts ; la gouvernance et l'ingénierie dans les territoires...

10.4. Le regard d'experts nationaux

Le regard de Jean Pluinage, socio-économiste, INRA

Selon le texte qu'il nous a transmis :

Les 4 programmes PSDR de la région Bourgogne concernent des problématiques nationales scientifiques de première importance, dans le champ de la localisation et du développement d'activités agricoles et agroalimentaires, mais aussi dans celui des politiques publiques incitatives à différentes échelles pour ces activités. De ce point de vue, ces différentes approches du développement régional satisfont bien à une double exigence de contribution à des problématiques régionales qui ont été à l'origine des projets, mais aussi à celui du progrès de connaissances scientifiques mobilisables dans de nombreuses situations.

Le premier projet « Regiab » ouvre des voies pour mieux cerner la nature et le rôle de levier des différentes thématiques couvertes par les politiques de développement rural ; les résultats montrent bien l'utilité de ces politiques pour le secteur agricole en général, mais pointent aussi la difficulté à faire émerger des politiques intersectorielles dans une vision renouvelée de l'espace rural.

Ceci nous conduit directement au questionnement du deuxième projet « Teragri » qui confirme en quelques sortes ces résultats. On y constate la difficulté de l'agriculture à jouer un rôle structurant dans les maillages territoriaux mis en place, il y a quelques années, et remis en question au jour d'hui. La cohérence des filières agricoles spécialisées bourguignonnes, à vocation nationale, ou internationale, l'emporte sur des coordinations territoriales locales dans lesquelles elles ne s'insèrent que faiblement. Peut-être le développement de la production d'intrants fourragers pour l'élevage (comme le développement des pois fourragers, dans les systèmes de grande culture) pourrait contribuer à ce développement agricole plus transversal.

D'une certaine manière, le travail de recherche sur les innovations (« Innovfil ») dans les IAA n'est pas contradictoire avec cette problématique. Sur la base de l'hypothèse que la coopération entre entreprises repose sur leur capacité en R et D, les auteurs constatent l'importance des relations interentreprises dans les firmes les plus importantes, mais à l'échelle plus supra-régionale qu'à l'échelle infrarégionale ; à l'inverse une partie des petites entreprises semblent développer, à la fois leur R et D et leurs échanges à l'échelle locale. Il y a probablement à réfléchir sur ce type de résultats pour les politiques économiques régionales soucieuses de conforter un développement économique plus ancré dans le tissu régional.

Le dernier projet combine directement une recherche agronomique à une problématique territoriale, en cherchant à conforter l'ancrage d'une production agricole, le pois fourrager, par une connaissance plus fine des conditions d'adaptation de cette culture à des contextes pédoclimatiques locaux variés, et en évolution. Cette recherche, très impliquée dans son contexte répond là encore à une réflexion globale sur les règles de localisation des cultures, tout en offrant des opportunités supplémentaires à l'agriculture régionale.

En outre, on remarquera que deux des quatre projets sont développés dans d'autres régions et permettent des comparaisons qui à notre sens devraient être encore mieux mises en valeur (on pense aux constats réalisés sur les IAA), au bénéfice d'une meilleure compréhension de ce qui est spécifique à une région, ou au contraire invariant quelque soient les problématiques régionales.

On notera enfin dans ces programmes l'articulation des recherches à des travaux d'étudiants en fin de scolarité d'écoles d'ingénieurs dijonnaises, ce qui renforce la retombée des connaissances dans la sphère territoriale, si on fait l'hypothèse que certains de ces jeunes ingénieurs vont développer sur place le début de leur activité professionnelle, dans des entreprises ou organisations rencontrées au cours du travail réalisé durant ces quatre années.

Le regard de Xavier Poux, consultant AScA

Les points forts de la contribution soumise par Xavier Poux :

Pour Xavier Poux, l'évaluation du "succès" du PSDR reposerait sur la capacité d'une vision alternative pour influencer un discours alternatif à la vision "mainstream" sur le développement régional. Si l'on considère le niveau régional, la Région est un acteur qui semble se saisir d'une certaine diversification de ses problématiques d'intervention, en écho avec les recherches du PSDR. Sur le plan politique, la proximité avec la profession agricole semble présente (dans une forme de cogestion régionale), mais la Région joue aussi une carte de diversité, de circuits courts, d'agriculture biologique qui résonne davantage avec les recherches du PSDR. On peut faire l'hypothèse que les recherches PSDR renforcent le pôle alternatif de la politique régionale, à côté des actions incontournables.

Les partenariats construits dans le cadre du PSDR sont sans doute les modes de transfert les plus significatifs, qui se jouent davantage dans la conduite des projets que dans le colloque final. À cet égard, l'analyse est ambivalente : d'un côté, pour les chercheurs les moyens disponibles pour le transfert ne permettent pas d'aller aussi loin que possible; mais d'un autre côté le PSDR donne un cadre de coopération régionale.

Xavier Poux propose de mobiliser un cadre d'analyse, inspiré d'un travail qu'il a réalisé en Bretagne, pour enrichir l'articulation entre recherche régionale et développement :

- mieux prendre en compte la différence entre les « destinataires » et les « bénéficiaires » des recherches (grille proposée par Bernard Hubert), préciser les dispositifs d'acteurs auxquels s'adressent les recherches et s'assurer d'une bonne mise en valeur des résultats pour les bénéficiaires et les destinataires. Beaucoup de recherches à finalité de développement agricole reposent sur l'hypothèse implicite que les agriculteurs sont à la fois les bénéficiaires des recherches (ceux qui profitent des résultats - ce qui implique de définir un objectif normatif pour dire "en quoi le développement agricole régional pourrait-il être bénéfique pour telle catégorie d'acteurs") et les destinataires (ceux à qui s'adressent les résultats). Cette différence bénéficiaires/destinataires semble susceptible d'enrichir l'argumentaire permettant de valoriser les résultats régionaux, mais sur des modes différents selon les projets. Dans Profile, les destinataires sont les agriculteurs et dans un second rang les filières animales, alors que les bénéficiaires sont plus largement les acteurs territoriaux et la société civile (les avantages environnementaux et d'autonomie, les plus nets, concernent les consommateurs d'eau, "l'environnement" au sens large). Dans les autres projets, les destinataires des recherches sont les Pays (TERAGRI), les institutions régionales accompagnant les filières (INNOVFIL) ou les institutions régionales (REGIAB), mais les bénéficiaires paraissent plus diffus et implicites et les agriculteurs sont des figures plus abstraites (en quoi sont-ils destinataires des recherches? en quoi sont-ils bénéficiaires ?).
- la question des échelles de validité des résultats dans le rapport entre recherche et acteurs régionaux. On observe une montée en généralité des résultats PSDR en Bourgogne: les enseignements mis en avant sont génériques et visent à se dégager de la région, qui devient le support d'analyse. Pour l'acteur régional, il y a donc un travail de retraduction vers la région ou les territoires régionaux, qui reste à faire. Ce constat me semble corroboré par les appréciations sur le caractère "théorique" des résultats lors du forum de restitution du 7/02/2012.

Enfin Xavier Poux invite à un travail de réflexivité de la part des chercheurs sur la manière dont ils appréhendent le développement régional: quelle analyse font-ils du développement régional ? en quoi les recherches peuvent-elles contribuer à l'améliorer ? Traiter ces questions doit se faire en mobilisant un cadre analytique construit et en assumant un regard normatif sur le développement régional, ce qui revient à ne pas le considérer uniquement comme un objet de recherche dont il faut se détacher. De cette manière, les chercheurs bourguignons impliqués dans le PSDR pourront mieux contribuer au débat décisionnel en matière de développement agricole régional, en situant la portée de leurs recherches par rapport à différents "modèles de développement" en présence.

10.5 Le regard des participants aux séminaires

Les avis des participants aux séminaires sont donnés en annexes : pour les « Chemins de l'innovation » en annexe 2 ; pour l'atelier « Les modèles de développement et leurs dynamiques en Bourgogne » en annexe 3 ; pour le forum du 7/02/2012 en annexe 4.

11. Conclusion

11.1. La mise en œuvre du programme

Le bilan des activités atteste d'une mise en œuvre sérieuse du programme PSDR Bourgogne. Les équipes des projets PSDR retenus ont mené des recherches en partenariat avec des professionnels d'organismes divers, représentant l'Etat, le secteur privé, la profession agricole, les territoires, les entreprises. Ils ont rendu compte de ces résultats à travers des supports écrits (publications, plaquettes) et des présentations orales. Les quatre axes de recherche définis lors de l'appel d'offre n'ont pas été complètement couverts, notamment les axes 1 et 2. Le travail d'animation, en particulier la démarche prospective, a permis de préciser des éléments de diagnostic sur ces axes et de les intégrer dans la formulation des enjeux pour l'agriculture à l'horizon 2030. L'analyse critique et pratique des notions d'innovation et de développement dans le cadre de l'animation constitue aussi un apport original du programme. Le programme PSDR et sa dimension régionale semblent aujourd'hui bien connus et identifiés par le secteur professionnel. Le programme a mobilisé de façon plus importante les chercheurs des disciplines économiques et sociales ; les chercheurs des disciplines biotechniques étaient seulement représentés dans le projet PROFILE. Les manifestations organisées mobilisent un public professionnel de différents horizons, de l'agriculture, des territoires, de façon plus discrète de l'agroalimentaire et à ce titre représente un lieu transversal pour des échanges de savoirs et d'expérience.

11.2. Les enseignements transversaux

Une des contributions du programme PSDR au développement des politiques régionales autour de l'agriculture, l'agroalimentaire et du développement rural, est de souligner la structuration en trois grandes filières (grandes cultures, élevage allaitant, viticulture) et la spécialisation croissante de l'agriculture bourguignonne. Cette vision structure les études, l'accompagnement technique et le soutien des politiques publiques. Celle-ci ne doit pas occulter une autre diversité de l'agriculture : au sein de chacune de ces trois filières et dans les « interstices » par exemple l'agriculture des circuits de proximité et l'agriculture biologique qui ne peuvent plus être aujourd'hui considérées marginales. La diversité réside aussi dans la pluralité sociale (selon l'âge, la position sociale) des agriculteurs et les manières différentes pour les systèmes agricoles de s'inscrire dans les territoires. L'interrogation principale est la place de cette diversité dans une région structurée par de grandes filières spécialisées. Les adaptations des systèmes de production sont de plusieurs natures : économie d'échelle et optimisation (technologique, environnement...), inscription dans des filières de masse, recherche de créneaux de diversification (produits labellisés, circuits courts...). L'avenir du développement est donc dual, avec le problème de la gestion de cette dualité dans l'avenir.

Dans ce contexte de développement régional, comme surdéterminé par la logique de développement des grandes filières, les projets de recherche dégagent des enjeux transversaux autour des territoires, qui remettent en question les déterminants et les logiques d'adaptation dans une perspective de spécialisation.

Certes les filières pèsent au niveau régional mais elles sont pour partie pilotées par des acteurs extra régionaux, comme le montre le projet **INNOVFIL**, le territoire de coopération des entreprises bourguignonnes n'est pas le territoire régional, excepté en ce qui concerne les relations avec la recherche privée et l'enseignement. En effet, par exemple, aucun fournisseur n'est situé en région alors que la moitié des entreprises considèrent que la proximité avec les fournisseurs est importante. Entre grandes industries et coopératives positionnées sur l'export et les filières courtes, les Petites et Moyennes Entreprises constituent une part importante de l'industrie agro-alimentaire implantée en Bourgogne et contribuent ainsi à un développement régional « intermédiaire ». Elles sont spécialisées dans des secteurs performants et innovateurs. Cependant, la Bourgogne apparaît innover moins que la moyenne des régions en France. Pour innover, les entreprises mettent en place des coopérations afin de mutualiser leurs ressources. En analysant les ressources mobilisées pour l'innovation et la compétitivité des entreprises et des filières, les chercheurs d'INNOVFIL vont au-delà de la notion d'innovation technologique pour parler d'innovation organisationnelle.

Dans certain cas, une innovation filière (**PROFILE**) est possible au prix de la mise en place de synergies technologiques adaptées. Le projet PROFILE s'attache à analyser les freins et leviers du développement de la production et de l'utilisation des protéagineux dans le cadre d'une réflexion sur une agriculture durable en Bourgogne. Il révèle notamment l'importance de la justification agronomique couplée à une approche multicritère, dans une perspective de durabilité des systèmes de culture. Repenser la place des légumineuses non seulement à la parcelle mais dans le système de cultures et les filières régionales, questionne fortement le modèle de développement « grandes filières régionales ». L'analyse de chaque facteur de blocage, de la plante

à la filière en passant par les tendances des marchés mondiaux et les attentes sociétales, permet de déceler des synergies possibles entre des projets de production de produits alimentaires « bio » (Moulin bio d'Aiserey) ou certifiés « sans OGM » (filiales viandes blanches) et la culture de protéagineux. Des signaux faibles tels que la montée de la valeur santé des aliments ou la réorientation vers la consommation de protéines végétales sont repérés pour une orientation de la filière protéagineux vers l'alimentation humaine.

Au niveau de l'analyse des politiques rurales (**REGIAB**), les marges de manœuvre régionales sont étroites, dominées par une politique « standard » nationale. La multiplication de politiques de « projet » en Europe génère des voies de développement qui risquent d'être concurrentes entre elles, engendrent un éclatement des formes de développement favorisant ainsi un renforcement des inégalités inter et intra-régionales. Le projet REGIAB en comparant les politiques de développement rural en Bourgogne et en Auvergne dégage des clés pour le pilotage des politiques publiques. Plusieurs logiques d'intervention sont identifiées : d'une part, la compétitivité agricole et sylvicole et, d'autre part, des logiques de développement rural intégré, de prise en compte des biens publics et des externalités liées à l'agriculture ou encore d'équité agricole, dans laquelle s'inscrit la France. L'analyse des modalités de mise en œuvre du second pilier de la PAC en Bourgogne conforte l'analyse d'une politique de développement « agro-centrée », autour de laquelle l'organisation des acteurs reflète un cloisonnement par secteur. La région reste soumise à des déterminants extérieurs forts et met en œuvre une politique « standard », suivant les tendances nationales.

Les coordinations entre agriculture et territoire au niveau local sont un atout pour résoudre des problèmes autour du foncier, des conflits d'usage et de l'environnement. Ainsi, le projet **TERAGRI** questionne l'inscription de l'agriculture dans les territoires de projet d'échelle intercommunale (ex. : les Pays). La prise en compte de la diversité des réalités territoriales et des disparités sociodémographiques importantes en Bourgogne, apparaît décisive notamment dans les projets de circuits alimentaires de proximité où la taille des bassins de consommation a un impact fort. Le projet révèle de nouveaux modèles de développement d'une agriculture territoriale s'adaptant aux spécificités de zones peu denses, qui dépasse le seul modèle « circuit court », peu adapté à ce type de contexte démographique, et repose davantage sur une diversification et/ou la création de filières de proximité. Dans ces nouveaux projets, l'expertise « externe » prend une place croissante, dans le domaine de la gestion foncière et de l'urbanisme, de l'environnement et devient une exigence des financeurs. Cela pose la question de comment se fabrique une ingénierie territoriale à partir de compétences diversifiées internes aux structures, en jouant des collaborations entre organismes locaux ou par l'apport de cabinets spécialisés extérieurs au territoire.

Enfin, le travail de **prospective** a posé la question de l'avenir des systèmes agricoles et agroalimentaires « intermédiaires » peu compétitifs dans une logique d'échelle et de spécialisation. Cette intuition forte émanant du travail de prospective gagnerait à être travaillée ; quand nous évoquons ces « systèmes intermédiaires » nous pensons aux exploitations de polyculture élevage, aux exploitations dotées de plusieurs ateliers, aux filières agroalimentaires inter-régionales et nationales (par ex. AOC). Ces systèmes nous paraissent intéressants car ils ouvrent des possibilités d'évolution de l'agriculture autre que la seule compétitivité des prix. Les politiques à venir doivent leur donner une place. En zones rurales isolées, fréquentes en Bourgogne, les actions à prévoir doivent prendre en compte l'identité et l'environnement social. Autre enjeu et non des moindres révélé par le travail de prospective, est la nécessité de faire évoluer les référentiels utilisés pour concevoir de nouveaux systèmes agricoles et prendre en charge une gamme plus large de critères pour qualifier l'agriculture.

11.3. Les perspectives

Les projets de recherche, les débats lors du forum et le travail de prospective ont mis en lumière de nombreux enjeux : les filières de qualité d'échelle régionale, la durabilité des systèmes de cultures, la gestion du foncier et des ressources naturelles, les innovations organisationnelles et institutionnelles, l'organisation de l'action régionale ; l'évaluation de politiques publiques... Les thèmes cités sont essentiels dans la compréhension des processus de développement à long terme et appellent chacun des approfondissements propres. Particulièrement le foncier, que TERAGRI identifie bien comme un enjeu de gouvernance territoriale. Cependant les déterminants d'évolution et d'allocation à long terme restent peu connus, sans parler d'un référentiel régional qui semble devoir être construit pour conduire cette analyse. Il reste à bien appréhender leur pertinence régionale en termes de forces de recherche disponibles et d'intérêt des professionnels de terrain.

D'autres thèmes non limitatifs sont mis en évidence dans les scénarios prospectifs : les formes de l'agriculture périurbaine, la durabilité et l'innovation associée à des formes de combinaison agriculture et élevage (cf. les échanges de produits entre filières s'inspirant de l'écologie industrielle où les déchets des uns sont les ressources des autres), les différentes formes de gestion environnementale, le lien social en agriculture, les organisations collectives, l'organisation « verticale » des acteurs bourguignons et leurs relations avec les systèmes sociotechniques plus larges, les systèmes agricoles et agro-alimentaires « intermédiaires », les préoccupations de santé, la maîtrise de l'énergie... ces thèmes ne sont abordés qu'à la marge par les quatre projets du présent programme, ils mériteraient une réflexion pour enrichir les prochains programmes. Certes la prospective permet de repérer ou conforter certains thèmes spécifiques pour la recherche, mais elle met surtout en avant une manière de les articuler entre eux. PROFILE est un bon exemple pour illustrer cet enjeu d'articulation. D'un côté, l'entrée « par la place des légumineuses dans les systèmes de cultures » suscite un ensemble de questions transversales traitées dans le cadre du projet : sur l'évaluation de la durabilité de l'exploitation en termes d'échelle (à la parcelle ? au système de culture ? au système de production ?) ou de critères (sur des critères de produit brut ? de marge brute ? ou nette ?), sur la relation entre filières végétales et filières animales... Mais si on projette la question des légumineuses régionales à un horizon plus lointain, allant au-delà d'une niche, on pressent qu'il sera pertinent de croiser les axes de recherche : dans quelle mesure les vertus environnementales des légumineuses peuvent rencontrer des projets de territoire, autour de la protection des ressources en eau par exemple ? (PROFILE x TERAGRI), quelles sont les marges de manœuvre politiques d'accompagnement régional ? (PROFILE x REGIAB) et en quoi un projet agronomique peut-il être cohérent avec une logique d'innovation inter-filières ? (PROFILE x INNOVFIL). Le programme PSDR semble être un lieu pertinent pour des recherches croisant des enjeux et des disciplines différentes, il devrait pouvoir continuer à jouer cette fonction dans l'avenir, une fonction permettant d'ouvrir de nouvelles pistes et porteuse d'innovation.

Table des matières

Sommaire

1. LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT REGIONAL VUS PAR L'APPEL D'OFFRE DU PSDR	3
2. LE CHAMP DES RECHERCHES	4
<i>LES PROJETS DE RECHERCHE</i>	4
<i>LES THEMES NON COUVERTS</i>	5
3. LE PILOTAGE REGIONAL	6
4. L'ANIMATION DU DISPOSITIF	6
5. LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROGRAMME	9
LA DEFINITION DU VISUEL DU PROGRAMME	9
LE SITE WEB DU PROGRAMME	9
LA PRESENTATION DU PROGRAMME ET DE SES RESULTATS	9
6. LA VALORISATION SCIENTIFIQUE ET OPERATIONNELLE	10
6.1. LA VALORISATION SCIENTIFIQUE	10
6.2. LA VALORISATION OPERATIONNELLE ET PAR LA FORMATION	12
7. L'ARTICULATION ENTRE LE PROGRAMME REGIONAL ET LE DISPOSITIF NATIONAL	13
7.1. LES GROUPES TRANSVERSAUX	13
7.2. L'ECOLE CHERCHEURS DE CARCANS	14
7.3. LE SYMPOSIUM FINAL DE CLERMONT-FERRAND	15
8. LE PARTENARIAT RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	15
<i>La rencontre entre des publics professionnels variés</i>	15
<i>Le partenariat : un défi toujours renouvelé</i>	16
<i>Des ressources croisées</i>	16
9. LES DEBATS DU PROGRAMME PSDR	16
9.1. LE REGARD D'EXPERTS LORS DU FORUM	16
<i>Sur les projets TERAGRI et REGIAB</i>	16
<i>Sur les territoires</i>	17
<i>Sur les projets INNOVFIL et PROFILE</i>	17
<i>Sur les filières et l'innovation</i>	18
<i>Sur l'étude prospective</i>	18
9.2. LE BILAN DE LA TABLE RONDE	19
<i>Le programme PSDR</i>	19
<i>La réflexion prospective</i>	20
10. L'APPRECIATION INTERNE ET EXTERNE DU PROGRAMME	21
10.1. LE POINT DE VUE DE JACQUES REBILLARD	21
10.2. LE REGARD DES COORDINATEURS DE PROJET	22
<i>Le forum PSDR Bourgogne du 7 février 2012</i>	22
<i>L'étude prospective</i>	22
<i>Le dispositif PSDR et les activités d'animation</i>	22
<i>La tension entre les niveaux national et régional</i>	23
<i>La formation par la recherche dans PSDR</i>	23
<i>Le partenariat chercheurs-acteurs</i>	23
<i>L'insertion de PSDR dans la sphère « recherche »</i>	24
<i>Pour un futur programme PSDR</i>	24
10.3. LE REGARD DE LA CELLULE D'ANIMATION	24
<i>Tour de table</i>	24
<i>Le débat</i>	26
<i>Les perspectives pour un futur programme : les thèmes possibles</i>	26
10.4. LE REGARD D'EXPERTS NATIONAUX	27
<i>Le regard de Jean Pluvinage, socio-économiste, INRA</i>	27
<i>Le regard de Xavier Poux, consultant ASCA</i>	28

10.5 LE REGARD DES PARTICIPANTS AUX SEMINAIRES.....	28
11. CONCLUSION.....	29
11.1. LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.....	29
11.2. LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX.....	29
11.3. LES PERSPECTIVES.....	30
LES ANNEXES.....	33

LES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Le programme PSDR Bourgogne et son animation transversale.....	7
Figure 2 : le partenariat dans le programme PSDR (réflexion conduite avec Christophe Soulard).....	15
Tableau 1 : Nombre de laboratoires et d'organismes professionnels participants aux projets du PSDR Bourgogne.....	5
Tableau 2 : Nombre d'Equivalent temps Plein (en mois) chercheurs déclarés dans les projets PSDR Bourgogne.....	5
Tableau 3 : La valorisation scientifique des projets du PSDR Bourgogne.....	11
Tableau 4 : Activités de valorisation et mise a disposition des connaissances par les projets du PSDR Bourgogne.....	12
Tableau 5 : Contribution à la formation des projets du PSDR Bourgogne.....	13

Les annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DE LA CELLULE PSDR BOURGOGNE.....	1
ANNEXE 2 : SEMINAIRE « LES CHEMINS DE L'INNOVATION ».....	2
<i>Programme.....</i>	2
<i>Document de valorisation.....</i>	2
<i>Appréciation du séminaire « Les Chemins de l'Innovation » - 18 février 2011.....</i>	3
ANNEXE 3 : L'ATELIER « LES MODELES DE DEVELOPPEMENT » LE 3 OCTOBRE 2011.....	7
<i>Le programme.....</i>	7
<i>Appréciation de l'atelier.....</i>	10
ANNEXE 4 : LE FORUM DU 07/02/2012.....	13
<i>Le programme.....</i>	13
<i>Liste des participants.....</i>	13
<i>Appréciation de la journée.....</i>	17
ANNEXE 5 : COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE PARTENARIAT ACTEURS-CERCHEURS DU 18 JANVIER 2011.....	24
ANNEXE 6 : LES '4 PAGES' DE SYNTHESE DES PROJETS PSDR BOURGOGNE ET DE LA PROSPECTIVE.....	40